

# FICHE 5 – EQUIPEMENTS ET SERVICES

*Diagnostic territorial*



## Les équipements et services

Les lois Grenelle ont fixé les compétences du SCOT en matière de transport de manière précise. Il convient de rappeler le contenu et rôle des principaux documents d'un SCOT en la matière :

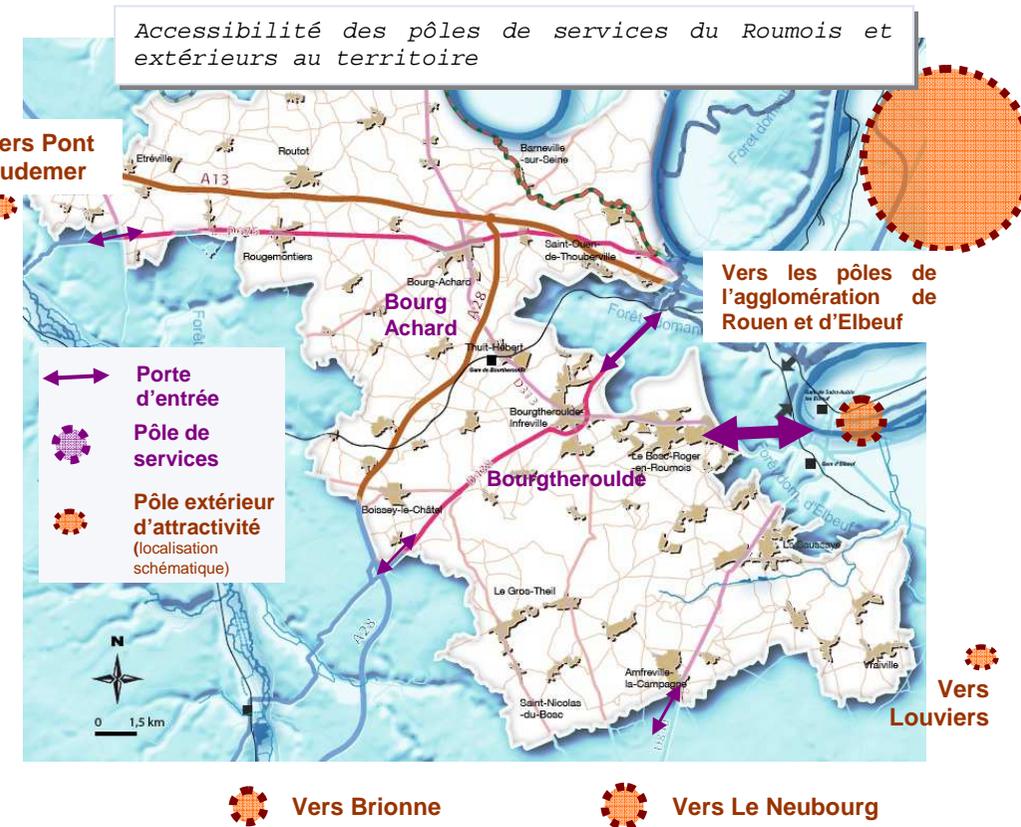
- **Le rapport de présentation** : « explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un **diagnostic établi au regard** des prévisions économiques et démographiques et **des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.** »
- **Le PADD** : « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, **d'équipements structurants**, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. »
- **Le DOO** : « définit les grands projets d'équipements et de services ».

Ainsi, il apparaît que dans le cadre de son action en matière d'équipements et de services, le SCOT doit reposer sur une analyse des besoins, notamment en termes d'équipements de loisirs, mais également de l'ensemble des équipements et services du territoire afin d'établir un projet de développement cohérent et compatible avec les objectifs de **qualité de vie des résidents et de cohésion du territoire.**

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

**Enjeux-contenu**

- Le niveau général d'offre dans le Roumois :
  - Quel est le niveau (quantité et qualité) d'offre en services liés aux loisirs et à l'économie résidentielle ?
  - L'offre commerciale et en services à la personne (les services de proximité et de base ainsi qu'intermédiaires et supérieurs) sont-ils suffisants et l'offre est-elle structurée sur le territoire ?
- Le positionnement du Roumois à la périphérie d'une grande agglomération, mais aussi sa ruralité, caractérisent-ils l'offre en équipements et en services ?
  - Comment se répartit l'offre par secteur : les services publics ; la formation la petite enfance, le secteur de la santé, les services aux personnes âgées ; les équipements de sports et de loisirs, l'offre touristique et culturelle.
  - Quelle est la dotation générale d'équipements du Roumois et par communauté de communes ?
- Quelle est l'accessibilité des habitants aux pôles de services? Les distances parcourues par les habitants du Roumois pour se rendre à leur pôle de services et d'équipements dessinent-elles des « aires de chalandise » des pôles de services et donc, l'architecture interne du territoire ?
- Quels sont les pôles d'attractivité et quel est leur niveau de polarisation ? Comment s'exprime l'influence des pôles environnants ?



## L'offre en services

### Le niveau général d'offre du Roumois

#### Sport, loisirs, tourisme

Le tableau ci-contre présente la part des communes possédant des équipements sportifs, culturels et touristiques, au regard de la population du Pays desservi et en comparaison avec les zones rurales de la Région (l'INSEE a déterminé un territoire de référence, « *Référence Pays* », qui correspond à la Haute Normandie sans les grandes agglomérations : Rouen, le Havre, Elbeuf, Dieppe, Evreux, Vernon, Louviers, Val de Reuil).

- **Les équipements sportifs** du Roumois présentent un taux de couverture inférieur aux autres zones rurales, sauf pour les centres équestres et les tennis de plein air. On note l'absence de piscine (projet en cours dans le Roumois Nord) et une part de population desservie de 10 % inférieure au territoire de référence pour les installations sportives couvertes, les terrains de petits et grands jeux et les tennis couverts.
- **Les équipements culturels** ont des parts proches de la moyenne des zones rurales de la région, sauf pour le cinéma qui n'est pas représenté sur le territoire. Les salles polyvalentes et les bibliobus ont une représentation plus importante que la moyenne.
- **Les équipements touristiques** sont bien moins représentés avec des carences dans toutes les catégories. Les équipements présents : campings, gîte ruraux, hôtels et chambres d'hôte sont faiblement représentés tant en nombre absolu de places que par rapport aux zones rurales de Haute Normandie.

La résidentialisation du Pays et l'accueil croissant d'une population active (familles et jeunes) créeront une pression forte pour la diversification des équipements sportifs, mais aussi culturels à l'échelle du Pays.

En effet, la question du développement de l'offre culturelle est déjà posée par certains : faut-il doter le Pays d'outils culturels de meilleure qualité dans le cadre d'une offre des agglomérations elbeuvienne et rouennaise très concurrentielle ?

Enfin, le Pays du Roumois, territoire rural et patrimonial, s'il souhaite un développement touristique devra repenser son positionnement en matière d'équipements et de services liés au tourisme.

Nature des équipements des communes du pays du Roumois			
Équipements	Part des communes équipées (en %)	PAYS DU ROUMOIS	RÉFÉRENCE PAYS (1)
		Part de la population desservie sur place (en %)	Part de la population desservie sur place (en %)

SPORTIFS			
Centre équestre	10,0	18,5	19,4
Installation sportive couverte	13,3	35,3	46,5
Piscine couverte	0,0	0,0	17,6
Piscine en plein air	0,0	0,0	12,6
Tennis couvert	8,3	28,3	36,2
Tennis plein air	43,3	67,5	67,1
Terrain de grands jeux	30,0	46,5	70,6
Terrain de petits jeux	38,3	50,3	62,6

CULTURELS			
Bibliothèque fixe	23,3	49,0	54,8
Centre aéré	18,3	44,7	47,2
Cinéma	0,0	0,0	17,7
Discothèque dancing salle de jeux	8,3	17,5	17,3
Salle de spectacle	10,0	22,4	25,4
Salle polyvalente	63,3	82,2	76,6
Bibliobus	23,3	38,2	29,2

TOURISTIQUES	Capacité d'accueil (en places)	PAYS DU ROUMOIS	RÉFÉRENCE PAYS (1)
		Part du pays du Roumois dans la référence pays (en %)	Capacité d'accueil (en places)
Aire naturelle de camping	0	0,0	892
Camping homologué (1 à 4 étoiles)	135	1,4	9 651
Camping à la ferme	0	0,0	341
Gîte rural	143	5,2	2 738
Hôtel non classé	20	1,9	1 030
Hôtel homologué de tourisme	27	0,8	3 591
Chambre d'hôtes	77	4,7	1 648
Autre meublé	0	0,0	1 230
Village et maison familiale de vacances	0	0,0	1 013

(1) voir définition page 2

Source : INSEE - inventaire communal 1998

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

## Services de proximité et à la personne

L'INSEE fournit un classement des équipements de services en 4 catégories : de base, de proximité intermédiaire, supérieure.

On distingue les grandes caractéristiques d'équipements du Pays du Roumois, par comparaison avec les zones rurales de la Haute Normandie, suivante :

- o **Les équipements de la gamme de base et de proximité sont plutôt bien représentés.**

Les alimentations générales tendent à avoir une part en dessous de la moyenne de l'offre des pays ruraux de Haute-Normandie. Le positionnement du Pays à proximité de Rouen et de son agglomération en faisant l'explication.

Les distances renseignent quant au maillage et à la bonne répartition des services au sein du Pays. Elles semblent relativement basses et témoignent donc du bon niveau d'accessibilité des services de base et de proximité pour l'ensemble des bourgs du Roumois.

Les services qui sont les moins bien représentés (bureau de poste, électricien, plâtrier, réparation automobile) ont logiquement des distances plus élevées, mais qui désignent plus des distances aux bourgs principaux de chaque communauté de communes qu'aux pôles extérieurs au Roumois.

- o **Les équipements des gammes intermédiaires et supérieures ont eux une représentation faible,** en raison de la proximité des agglomérations d'Elbeuf et de Rouen, qui assurent cette offre en service mais aussi du Neubourg.

La majorité des services sont sous-représentés par rapport aux autres territoires ruraux régionaux. On distingue les magasins de chaussures, d'électroménager, de meubles et de vêtements qui ont un éloignement le plus important, de 7 km à plus de 9 km. Les supermarchés et les collèges sont moins bien représentés que dans les autres territoires ruraux, mais leur éloignement entre 4 et 5 km semble peu important ; Elbeuf, Le Neubourg et Tourville-la-Rivière devant servir de pôles de services pour cette gamme.

Nature des équipements des communes du pays du Roumois				
Équipements	Part des communes équipées (en %)	Éloignement de la population à l'équipement (en km)	PAYS DU ROUMOIS Part de la population desservie sur place (en %)	RÉFÉRENCE PAYS (1) Part de la population desservie sur place (en %)
<b>Gamme de base</b>				
Alimentation générale	25,0	2,3	50,7	60,3
Réparation automobile	28,3	3,0	49,8	64,6
Maçon	50,0	1,9	66,8	69,0
Menuisier - Plombier	60,0	0,7	84,5	80,6
École primaire (publique ou privée)	41,7	0,8	72,5	71,5
Bureau de tabac	38,3	1,6	66,5	67,9
<b>Gamme de proximité</b>				
Boucherie, charcuterie	25,0	2,0	55,9	55,8
Boulangerie	30,0	1,3	61,6	60,5
Bureau de poste	15,0	3,0	36,8	52,3
Station service	21,7	2,9	47,0	52,2
Salon de coiffure	21,7	2,5	48,9	52,1
Électricien	23,3	3,7	38,6	55,2
Infirmier	20,0	2,5	50,6	50,2
Médecin généraliste	21,7	2,4	51,8	53,5
Pharmacien	18,3	2,4	47,9	47,3
Plâtrier, peintre	25,0	3,7	43,0	54,9
<b>Gamme intermédiaire</b>				
Ambulance	11,7	4,2	32,9	38,1
Magasin de chaussures	3,3	6,9	13,8	31,0
Collège	6,7	4,2	21,7	33,3
Dentiste	15,0	3,2	43,9	40,4
Droguerie	6,7	5,3	20,3	35,9
Magasin d'électroménager	8,3	7,5	26,1	33,6
Banque	10,0	4,3	27,9	36,2
Gendarmerie	5,0	6,5	12,4	32,7
Librairie, papeterie	10,0	4,7	30,6	38,5
Masseur-kinésithérapeute	13,3	3,7	38,6	42,8
Magasin de meubles	1,7	9,2	6,5	24,8
Notaire	8,3	5,2	20,7	30,8
Perception	5,0	5,1	18,8	30,2
Pompiers	10,0	4,6	22,8	40,6
Supermarché	8,3	5,1	26,5	34,9
Magasin de vêtements	5,0	8,0	18,2	35,6
Vétérinaire	3,3	5,8	13,8	29,9
<b>Gamme supérieure</b>				
Cinéma	0,0	16,3	0,0	17,7
Hôpital	3,3	11,0	13,8	16,5
Laboratoire d'analyses médicales	0,0	13,3	0,0	22,2

1) voir définition page 2.

Sources : Ministère de l'Agriculture - INSEE, inventaire communal 1998

## Des besoins en services diagnostiqués par communauté de communes

Une analyse par type de services a été réalisée à l'échelle des communautés de communes grâce aux données INSEE et à partir du Schéma de Services du Pays du Roumois (SYDAR - décembre 2006).

### Les principaux services publics :

On relève la présence d'organismes ayant trait à l'action sociale comme la permanence des Caisses d'Allocations Familiales (Bourgtheroulde, Bourg Achard, St Ouen-du-Tilleul), des centres médico-sociaux (Bourg-Achard, Bosc-Roger-en-Roumois) : cette présence tend à se localiser majoritairement à l'est et dans les communes principales ; Routot étant moins bien desservie.

La poste est présente à Routot, Bourg Achard, St-Ouen-de-Thouberville, Bourgtheroulde, Bosc-Roger-en-Roumois, Amfreville-la-Campagne, le Gros-Theil et la Saussaye.

Il existe un centre de perception par canton ; mais l'avenir de celle de Bourgtheroulde a été mise en question.

De manière générale, l'offre en service public, comme dans la plupart des territoires ruraux français, est réduite et fragile (menace de fermetures, horaires réduits ...).



### La formation

Le niveau général de formation peut être diagnostiqué à l'aide des données qui recensent la part d'étudiants sur le territoire et le niveau d'étude des habitants.

#### Proportion de la population selon le diplôme obtenu

Diplômes	Etudes en cours	Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP BEP	Bac brevet profes	BAC+2	Diplômes supérieurs	Total
Eure	10,2%	25,5%	19,70%	6,70%	22,80%	8,50%	4,90%	4,10%	433 522
CC Roumois Nord	9,9%	20,9%	16,50%	5,70%	27,10%	9,50%	6,40%	4,00%	10275
CC de Bourtheroulde	11,0%	18,9%	16,20%	5,50%	27,20%	10,10%	6,50%	4,70%	9858
CC d'amfreville	11,7%	16,8%	15,40%	6,00%	27,10%	11,30%	6,80%	4,80%	10926
Pays du Roumois	10,9%	18,8%	16,0%	5,7%	27,1%	10,3%	6,6%	4,6%	31366

Il apparaît que le Pays connaît un niveau d'étude satisfaisant en comparaison avec les données départementales, la part des non-diplômés étant même inférieure d'environ 6,5 % à celle de l'Eure. Ainsi, le Roumois possède plus de diplômés, de manière très nette pour les CAP BEP (avec une différence de 4,3 %) et beaucoup moins nette pour les diplômes supérieurs (écart de 0,5 %). En revanche, le Pays a moins de diplômés en CEP et BEPC.

Dans une analyse détaillée par communauté de commune, le Roumois Nord présente un niveau de formation légèrement inférieur.

Les établissements de formation du Pays se composent d'une quarantaine d'écoles maternelles et élémentaires, de 4 collèges (dont le collège Jean de la Fontaine qui comprend une Section d'Education Spécialisée, proposant deux formations : employé technique de collectivité et entretien parcs et jardins). On ne

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

recense par ailleurs aucun lycée, la formation professionnelle étant constituée d'un centre de formation du bâtiment à Bourgheroulde et d'une maison familiale rurale à Routot préparant à des CAP-BEP. Ce niveau d'offre réduit en raison de la taille même des communes, soulève la question de « l'évasion scolaire » qui est importante en direction d'Elbeuf et Rouen. En effet, sachant qu'en 1999, la population de 15 à 19 ans étant en étude s'élevait à 2 634 habitants, soit 91,6 % de la population de cet âge, le nombre d'élèves étudiant dans des lycées hors du Pays est important.

Le SYDAR a diagnostiqué les conséquences de l'absence d'une offre en lycée, qui peut être un frein à la scolarisation prolongée, du fait des transports induits pour se rendre dans un lycée, et plaide pour un renforcement de l'offre scolaire sur le Roumois.

### Les écoles du premier degré (maternelles et primaires) :

Le territoire est couvert par **10 Syndicats Intercommunaux à Vocation Sociale (SIVOS) ou Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)**, regroupant au total 48 communes sur le territoire. Ainsi, 13 communes ne sont ni en SIVOS ni dans un RPI, et ne possède pas d'école sur le territoire communal. La plupart d'entre elles sont en convention avec les communes voisines pour qu'elles accueillent leurs enfants. Le Pays du Roumois possède au total sur son territoire **133 classes élémentaires**, ainsi que **70 classes maternelles**. L'éparpillement des classes est à souligner, car il est source de beaucoup de déplacements pour les enfants. En effet, dans bien des cas, le périscolaire ne se trouve pas dans la même commune que la classe dans laquelle est l'enfant, ce qui engendre un premier déplacement. Une navette est nécessaire le midi pour rejoindre la cantine située sur une autre commune, et le soir, un dernier déplacement est effectué pour ramener l'enfant à la garderie.



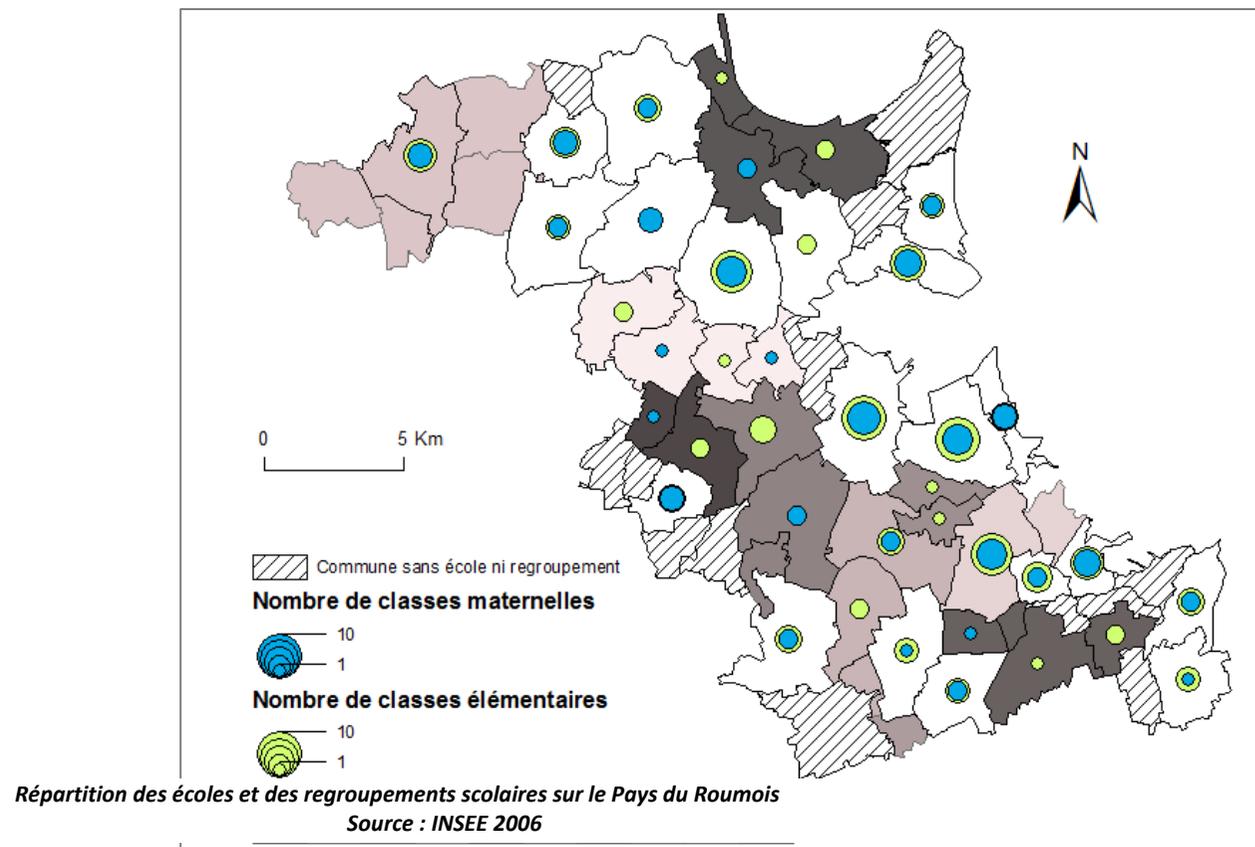
*Ecole d'Hauville*

Source : SYDAR



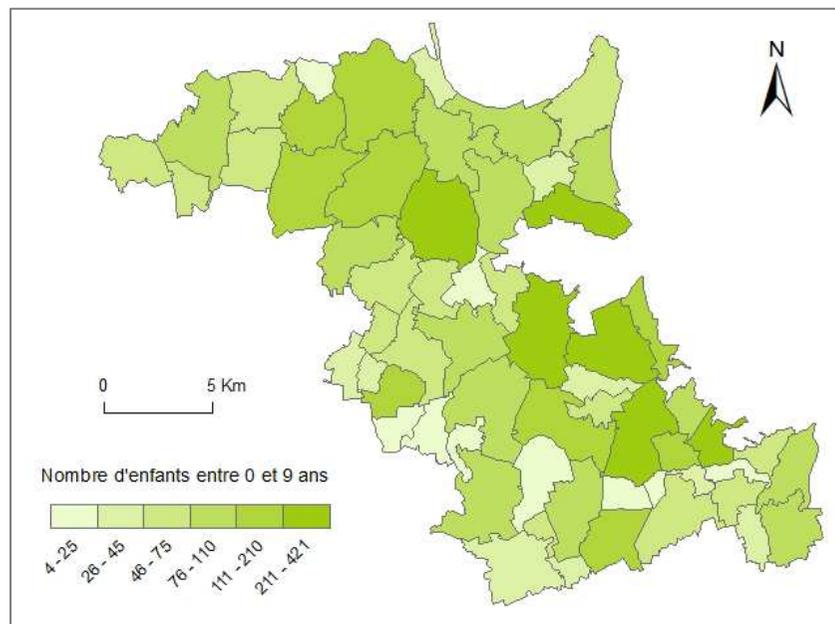
*Groupe scolaire de Boisse-le-Châtel*

Source : SYDAR



Le Pays du Roumois est un territoire périurbain qui accueille, pour la plupart des nouveaux habitants, de jeunes couples avec enfants en bas âge. Ainsi, le besoin en écoles dans les communes est incontestable, aujourd'hui et dans un futur proche.

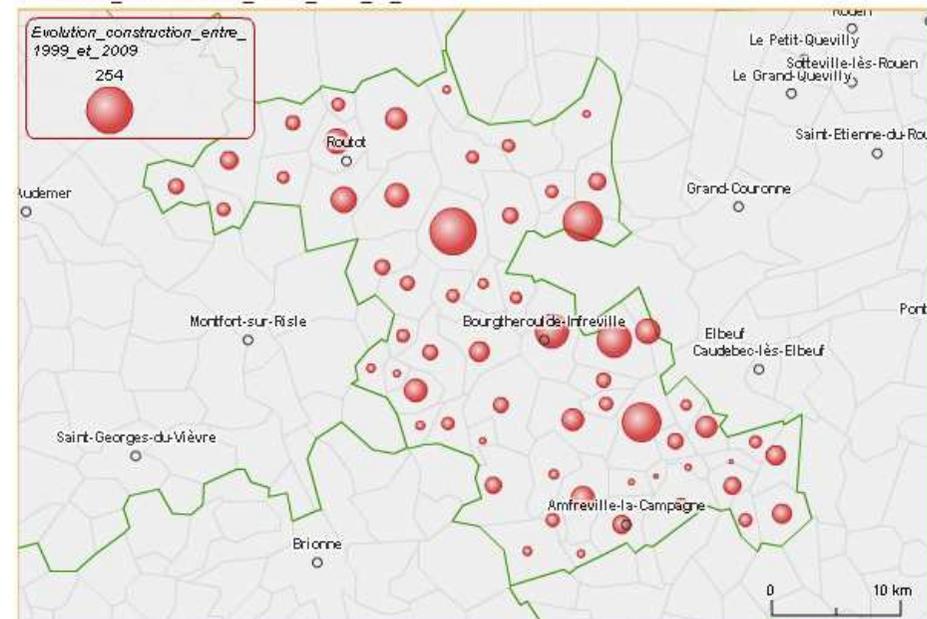
## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -



Localisation des enfants de moins de 10 ans sur le territoire en 2006

Source : INSEE 2006

## Evolution\_construction\_entre\_1999\_et\_2009



Considérant les représentations graphiques ci-dessus, **les enfants en bas âge se trouvent généralement dans les communes où se trouvent les évolutions les plus importantes en termes de logements**. Ainsi, cette population jeune a besoin de services et d'équipements adaptés (crèches, garderies, écoles, etc.). Toutes ces communes sont en SIVOS ou regroupements scolaires, et possèdent donc un minimum de services scolaires. Les écoles constituent un élément attractif important pour les familles avec des enfants en bas âge.



## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### La formation professionnelle :

Elle est présente avec :

- Le centre de formation régional du BTP (CEREF BTP à Bourgtheroulde) :
  - 5000 m<sup>2</sup> de locaux couverts comprenant : 1000 m<sup>2</sup> de salles d'enseignement ; 2300 m<sup>2</sup> d'ateliers ; 2 ha de plateau technique pour les travaux extérieurs
  - une capacité d'accueil de 250 stagiaires par jour, plus de 1500 stagiaires fréquentant l'établissement chaque année.
  - un centre de Formation des professionnels de la construction et des travaux publics, accueillant salariés, cadres, artisans, chefs d'entreprises et certains techniciens.
  - Des domaines d'intervention portant sur la qualification, le perfectionnement, la sécurité, le comportemental, l'élargissement de connaissances des collaborateurs du Bâtiment et des Travaux Publics.
  
- La Maison Familiale Rurale de Routot :
  - Etablissement d'enseignement privé par alternance qui permet d'accéder aux diplômes suivants :
    - En formation initiale : 4eme et 3eme technologique en alternance : CAPA service en milieu rural ; BEPA service aux personnes ; BEPA secrétariat/accueil ;
    - En formation continue : BEPA secrétariat/accueil. BEPA service aux personnes.



L'attractivité des collèges du Roumois peut être mesurée en s'intéressant au nombre d'habitants du Roumois en âge de se rendre au collège, part qui s'élève à 2 373 personnes en 1999, dont 13,7 élèves (323 personnes) allant dans un collège situé dans un autre département que l'Eure. Il semble donc que l'évasion scolaire des collégiens en 1999 restait faible.

Navettes domicile-lieu d'études des habitants âgés de plus de 12 ans.

%age	lieu de résidence - lieu d'études							
	nombre de personnes	Part d'étudiant	nombre d'étudiants	nombre commune	commune différente			
					nombre Unit Urbaine	nombre d département	nombre région	autres cas
12 15 ans	2 373	99,8%	2 368	515	327	1 521	1 844	9
16 18 ans	1 786	97,5%	1 742	45	225	783	1 670	27
19 24 ans	2 301	57,1%	1 315	11	85	327	1 208	96
25 ans ou plus	26 709	1,2%	313	66	10	56	211	36
<b>Total</b>	<b>33 169</b>	<b>17,3%</b>	<b>5738</b>	<b>637</b>	<b>647</b>	<b>2 687</b>	<b>4 933</b>	<b>168</b>



L'échec scolaire du Pays du Roumois pour l'année scolaire 2004-2005 a été analysé par pays en Haute-Normandie (Insee) : il apparaît que, comme pour la région, le taux d'élève entrant en 6<sup>ème</sup> avec au moins 2 ans de retard est faible (0,6 % ; ce qui place le Pays au 5<sup>ème</sup> rang des pays sur 11) mais que ce retard est « résorbé » en 3<sup>ème</sup> puisque le taux d'élèves âgés de 16 ans scolarisés au collège est inférieur à celui de la Région (2,1% pour le Roumois et 2,9% pour la Haute Normandie). Ceci tend à témoigner d'une certaine qualité de l'enseignement au sein des collèges du Roumois. Le niveau scolaire est d'ailleurs mesuré au travers des évaluations en 6<sup>ème</sup>, se caractérisent par des taux de réussite similaires aux taux régionaux (avec de meilleurs résultats pour les mathématiques que pour le français).

On peut noter également qu'il n'existe aucune Zone d'Education Prioritaire dans le Roumois et que la part des élèves socialement défavorisés est faible (43,5 % des élèves contre 49,4 % pour l'ensemble des Pays de Haute Normandie ont leurs parents qui appartiennent à une couche sociale défavorisée).

Cela dénote des conditions d'enseignement favorables, mais est aussi à relier à des facteurs sociologiques, les situations familiales favorisées se corrélant à de bons niveaux de réussite des élèves.

Equipements	Ecole élémentaire	Collège	Effectif Collège
CC Roumois Nord	10	Le Roumois, Routot	286
		Jean de la Varenne, Bourg Achard	581
CC Bourgtheroulde	8	Jean de la Fontaine, Bourgtheroulde	728 + 60 CECPA
CC d'Amfreville	12	André Maurois, La Saussaye	521
Pays du Roumois	30	4	2116

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### L'enfance

Les équipements et services dédiés à la petite enfance sont les lieux d'accueil existants mais aussi les contrats « enfance et jeunesse » signés avec la CAF 27.

Les trois communautés de communes ont signé un contrat. Ces contrats encadrent un transfert des compétences du périscolaire des communes vers les communautés de communes.

Le schéma de services a mis en avant des manques pour les familles dans chaque communauté de communes (Cf. tableau ci-contre) qui, en raison de l'attractivité du territoire pour les familles, notamment avec de jeunes enfants, ont des besoins de plus en plus marqués.

Equipements	Structures multi-accueil (crèche, halte garderie, etc.)	Relais assistante maternelles	Ecoles maternelles	Accueils de loisirs + périscolaires
CC Roumois Nord	2	1 (+ 1 antenne + itinérant)	9	13
CC Bourgtheroulde	3	1	8	8
CC d'Amfreville	0	2	10	18
Pays du Roumois	5	4	27	39

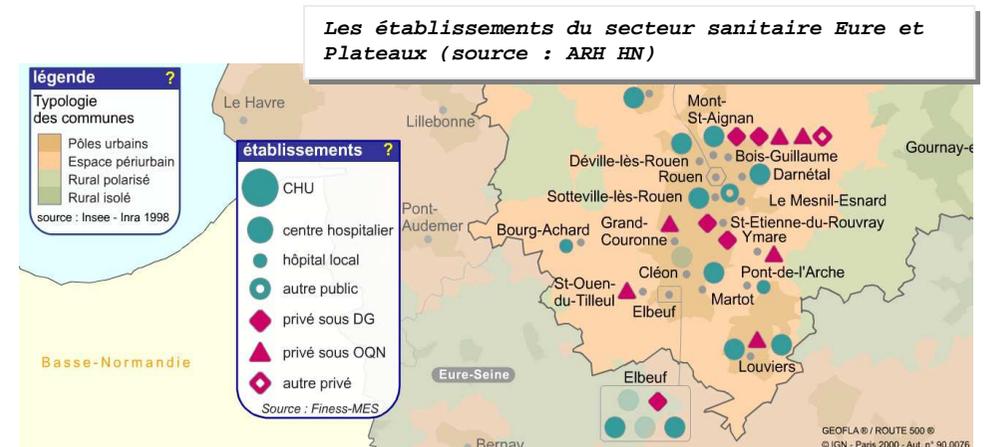
### La santé

Le Pays du Roumois possède :

- Un hôpital, à Bourg Achard : l'hôpital local de Pierre Hurabielle, d'une capacité de 15 places
- Une maison de convalescence à St Ouen-du-Tilleul, de 80 places.

Le Pays du Roumois se caractérise par une densité médicale ambivalente avec :

- o Des médecins généralistes faiblement présents sur le territoire et particulièrement sur le canton d'Amfreville avec 2,2 médecins pour 5000 habitants (2006).
- o D'autres praticiens du corps médical (kinésithérapeutes, dentistes, orthophonistes, psychologues ...) présents à Bourg-Achard et Bourgtheroulde ainsi que dans des communes de l'est.



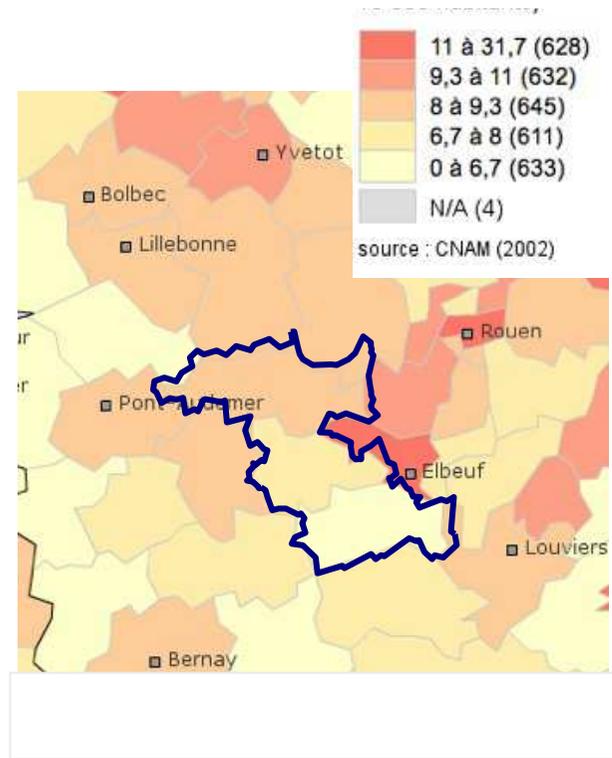
## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

En effet, on note que le Pays se place en 1<sup>ère</sup> position sur les 11 pays de Haute Normandie pour les chirurgiens dentistes et connaît également une couverture par les kinésithérapeutes bonne (90,5 pour 100 000 habitants soit 4,5 pour 5000 habitants) et par les infirmiers (4<sup>ème</sup> rang), mais occupe l'avant dernière place pour ce qui est des médecins généralistes.

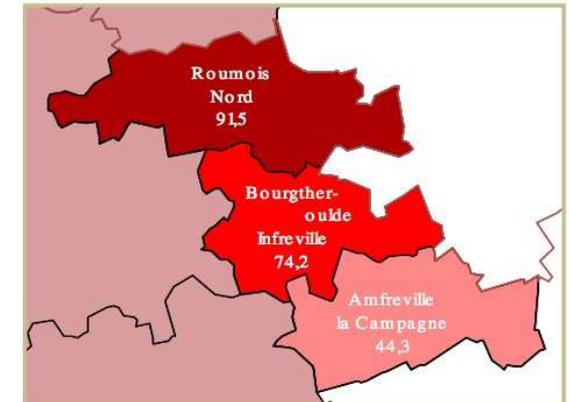
Cette situation peut s'expliquer en raison, encore une fois, de l'agglomération de Rouen et d'Elbeuf qui constituent des aires d'installations plus attractives pour les médecins (avec la supposition que le marché de l'offre médicale sur Rouen n'est pas tendue); tandis que la densité d'infirmiers libéraux, qui se dessine en miroir de celle des médecins généralistes, se déploie dans les territoires encore peu desservis et dans lesquels la concurrence et les frais d'installation sont moindres (en supposant cette fois que la demande dans ces domaines est plus bouchée dans les zones urbaines à proximité).

A cette problématique vient s'ajouter d'autres constats qu'il conviendrait d'attester :

- La structuration d'une offre spécifique en raison de la constitution de réseaux professionnels médicaux (offre en cabinet, présence de pharmacie, rôle et poids de l'hôpital ...).
- L'âge des praticiens et les difficultés de relève ou non par les générations suivantes.

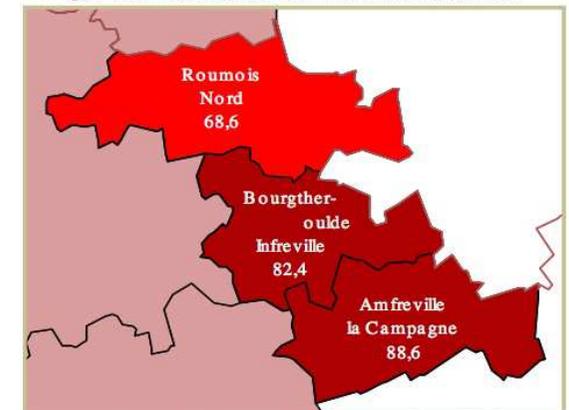


Densité de médecins généralistes libéraux installés dans le pays par communauté de communes au 31/08/2005



Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

Densité d'infirmiers libéraux installés dans le pays par communauté de communes au 31/08/2005



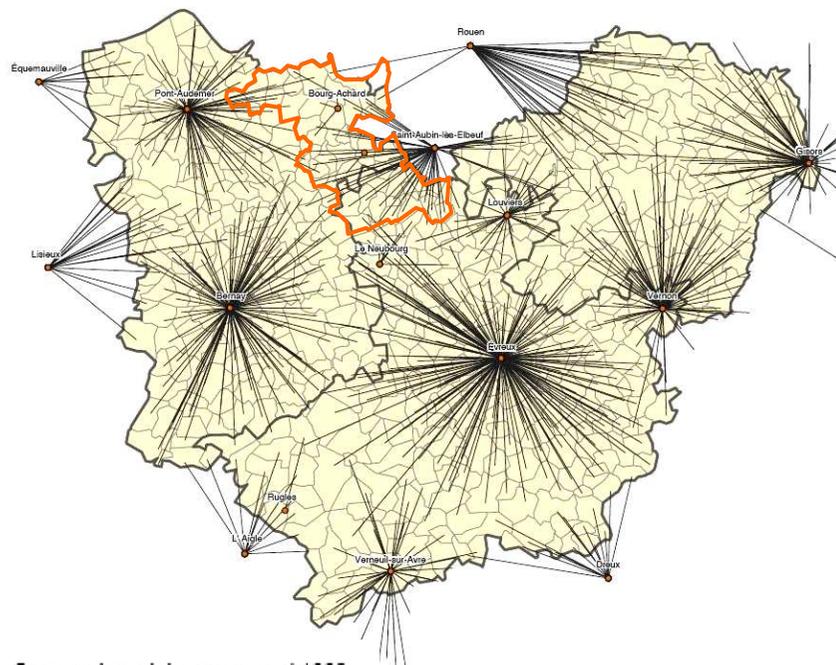
Sources : DRASS, DDASS, INSEE - RP 1999 expl. principale

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

Hôpital de Bourg-Achard



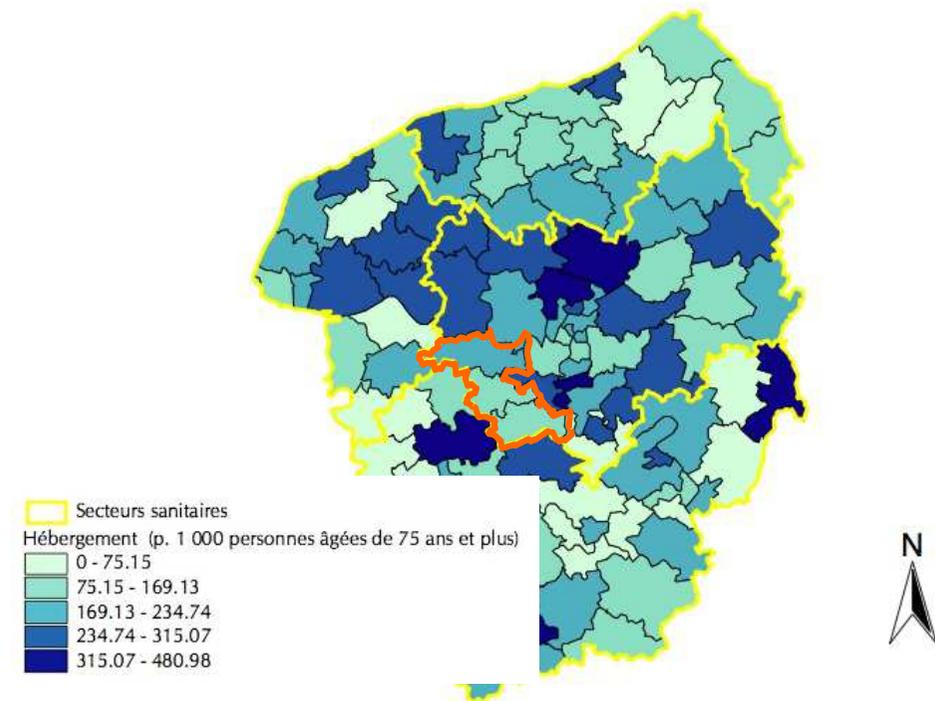
Attractivité des établissements de santé dans l'Eure en 1998



Source : Inventaire communal 1998  
© INSEE - SCEES / IGN 1998

Hébergement pour personnes âgées par canton.

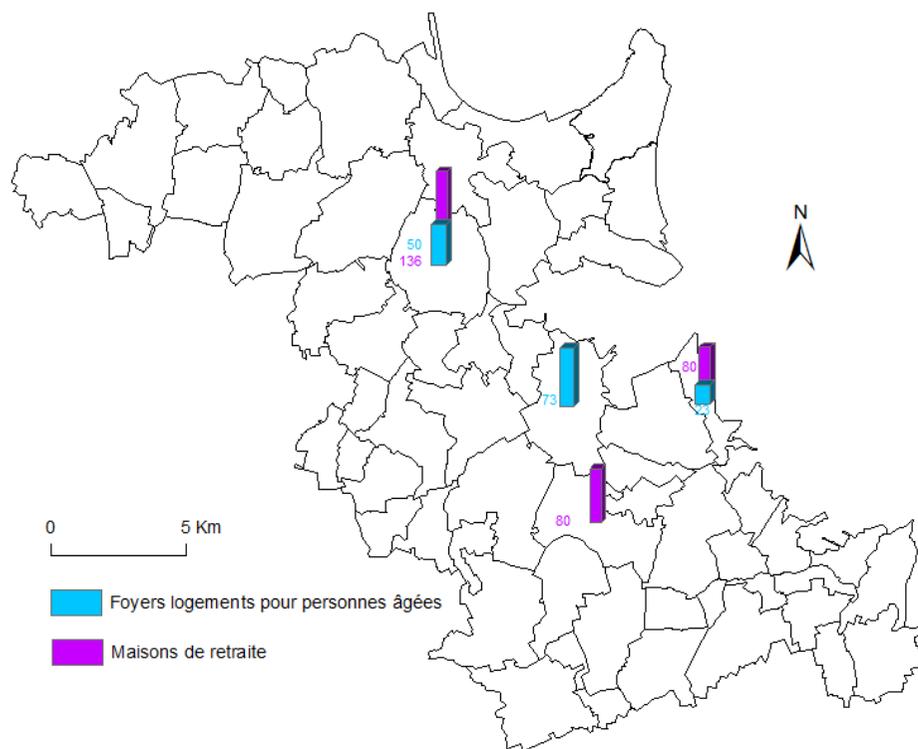
Taux pour 1000 personnes âgées en 2002



Source : DRASS-Région Haute Normandie, « Diagnostic Locaux de Santé »

### Les personnes âgées

Le territoire du Pays du Roumois est doté de **6 établissements d'accueil pour personnes âgées**. Un total de **442 personnes** peuvent y être accueillies.



Répartition des logements pour personnes âgées sur le Pays du Roumois en 2011

Le Pays du Roumois est doté de logements foyers dont l'objectif est de favoriser l'indépendance des personnes âgées.



Logement Foyer L'Agora, Bourg-Achard



Maison de retraite Jean Guenier, Bourgheroulde-Infreville

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

	Pays du Roumois	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
<b>Maisons de retraites</b>				
Nombre d'établissements	3	48	102	150
Nombre de lits	296	4 730	9 638	14 368
<b>Logements foyers</b>				
Nombre d'établissements	3	34	122	156
Nombre de logements	146	1 756	6 085	7 841
<b>Nombre total de places</b>	442	6 486	15 723	22 209
<b>Population de plus de 80 ans (données 2006)</b>	1 405	23 325	55 898	79 223
<b>Population totale (données 2006)</b>	42 373	567 444	1 398 901	1 810 688
<b>Proportion du nombre de personnes de plus de 80 ans par rapport à la population totale (en %)</b>	3,32	4,11	4,00	4,38
<b>Nombre de personnes de plus de 80 ans pour un lit</b>	3,18	3,60	3,56	3,57

En comparaison avec la région et le département, le Pays du Roumois a sur son territoire moins de personnes de plus de 80 ans : **3,32% pour le Pays du Roumois, contre 4,11 % pour le département et 4,38 % pour la région.**

Il y a donc proportionnellement un **besoin moins important sur notre territoire** que sur l'ensemble du département et de la région.

Si l'on compare avec le nombre de places par rapport au nombre de personnes de cette tranche d'âge, il y a de même plus de **places proportionnellement sur le Pays du Roumois que sur la région et le département.**

En plus des maisons de retraite et des logements foyers, les communautés de communes mettent à la disposition de la population de plus de 60 ans une **aide à domicile** pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'aides à domicile
CC d'Amfreville-la-Campagne	200 / an	43 personnes
CC de Bourgtheroulde	158 / an	45 personnes
CC du Roumois Nord	250 / an	60 personnes

*Nombre de bénéficiaires et d'aides à domicile  
Sources : communautés de communes du Roumois*

La Communauté de Communes d'Amfreville-la-Campagne possède le moins de places en maisons de retraite et ne possède pas de logements foyers sur son territoire, mais ce manque par rapport aux deux autres communauté de communes n'est pas compensé par l'aide à domicile, puisqu'elle a également le moins d'aides à domicile disponibles. L'hypothèse peut être faite que les personnes âgées de cette communauté de communes se tournent vers le Neubourg et Elbeuf, du fait de leur proximité.

Malgré les aides et services proposés aux personnes âgées sur le territoire, **un effort est à faire sur le Pays du Roumois, afin de répondre au vieillissement de la population**, même si ce phénomène est à relativiser par rapport au Département et à la Région. Ce besoin peut être satisfait par des ouvertures de structures adaptées pour les personnes âgées, mais également par d'autres moyens. En effet, le logement locatif ainsi que le logement de petite taille sont des solutions alternatives pour répondre à la demande d'une population vieillissante.

Plusieurs communes vont ou ont construit des maisons individuelles en bande adaptées aux besoins de personnes âgées et personnes à mobilité réduite (30 logements à Thuit Signol, cf. photo ci-dessous ; une centaine maisons de ville à Bourgtheroulde).



## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### Les équipements de sport et loisirs

L'amélioration des équipements dédiés aux sports et aux loisirs est une des priorités du contrat de Pays 2007/2010, notamment ceux destinés aux populations adolescentes. En effet sont prévus :

- L'extension du centre de loisirs de Bosguérard de Marcouville.
- Une construction de salle de sport à Amfreville : salle multisport destinée à soutenir les clubs sportifs et l'amélioration des conditions de pratique du sport pour les scolaires.
- Une restructuration du stade de football à St Ouen du Tilleul.
- Une étude de faisabilité pour la construction d'une piscine, dans le Roumois Nord (aucune piscine sur le territoire).
- La construction d'un complexe sportif (Bourg Achard) devant répondre à l'évolution des effectifs scolaires et sportifs et remédier au manque d'équipements sportifs (comprenant un terrain de football à 11 et un à 7, une piste d'athlétisme et un vestiaire).

Les communautés de communes possèdent les compétences sport et loisirs :

- CC du Roumois Nord : développement des loisirs, des actions culturelles, touristiques et sportives dont la mission est la création, l'aménagement et la gestion d'équipements sportifs et touristiques d'intérêt communautaire.
- CC de Bourgheroulde : développement touristique et culturel ; sports.
- CC d'Amfreville : vie associative sportive et culturelle.

Les communautés de communes du Roumois ont pris la mesure des besoins en termes d'équipements sportifs au vue de l'évolution de leur population et de la nécessité d'adapter leur offre. Il est à noter que cette offre en équipements de loisirs semble prioritairement tournée vers les pratiques sportives, à destination des habitants.

	Terrain de petits jeux (basket, handball, volley-ball)	Terrains de grands jeux (football et rugby)	Courts de tennis	Pistes d'athlétisme	Centres équestres	Salles couvertes
Pays du Roumois	23	19	26	4	5	16

Source : schéma de services du Roumois (2006)

### Les équipements culturels et liés au tourisme

#### o Les équipements touristiques

Ils se regroupent principalement autour du pôle de la vallée de l'Oison et du Parc Naturel de la Brotonne : Musée du Sabot, Four à Pain, Moulin de Hauville, Maison du lin et Moulin Amour.

Le Pays possède une offre touristique intéressante, même si limitée, peu valorisée et insuffisamment communiquée.

(Les équipements touristiques sont plus amplement développés dans la fiche Economie- Partie Tourisme).



#### o Les équipements culturels

La culture procède de l'action communale notamment via la vie associative. On relève une offre sur le territoire qui se constitue de 13 bibliothèques et 6 écoles de musique (dont une maison de la musique et de la danse en construction à Bourghtheroulde), l'absence d'une offre de cinéma, d'un théâtre-salle de concert.

Le Pays a commencé à s'interroger sur la structuration de l'offre à l'échelle du Roumois : quelles sont les demandes des habitants ? L'offre est-elle suffisante tant en ce qui concerne la qualité (par exemple, est-ce que les salles communales répondent aux demandes des associations et des habitants ?) que la quantité (existe-t-il assez de lieux ? Ont-ils des capacités d'accueil satisfaisantes ?).

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### ▣ Les niveaux d'équipements des communes

#### Les pôles d'équipements

Les graphiques des pages suivantes présentent, par communauté de communes (C.C.), leur « dotation » en équipements publics et privés, ainsi qu'en services.

Un graphique présente à chaque fois par C.C. l'éloignement des communes à leur pôle d'équipement le plus fréquenté. Ils ont été réalisés grâce aux données de l'inventaire communal. Ils mesurent :

- **Le niveau d'équipement**

Le niveau d'équipement est mesuré grâce à l'inventaire communal de 1999 qui renseigne sur le nombre d'équipements dont dispose une commune parmi une liste de 36 équipements jugés essentiels par l'INSEE : services publics, commerces, artisans, loisirs, culture, santé, etc...

- **La distance en kilomètres à la commune la plus fréquentée**

Cet indicateur mesure la moyenne des distances parcourues par les habitants de la commune qui déclarent fréquenter un pôle pour accéder à l'équipement ou au service.

*Il est à noter que, les villes les plus importantes, qui présentent généralement un niveau d'équipement élevé, vont chercher les produits et services non disponibles localement dans des villes encore plus importantes, donc plus éloignées : **structurellement, les villes importantes présentent donc une grande distance aux produits et services, cela mesure, non leur isolement, mais le fait qu'elles évoluent sur un territoire élargi par rapport aux petites communes.***

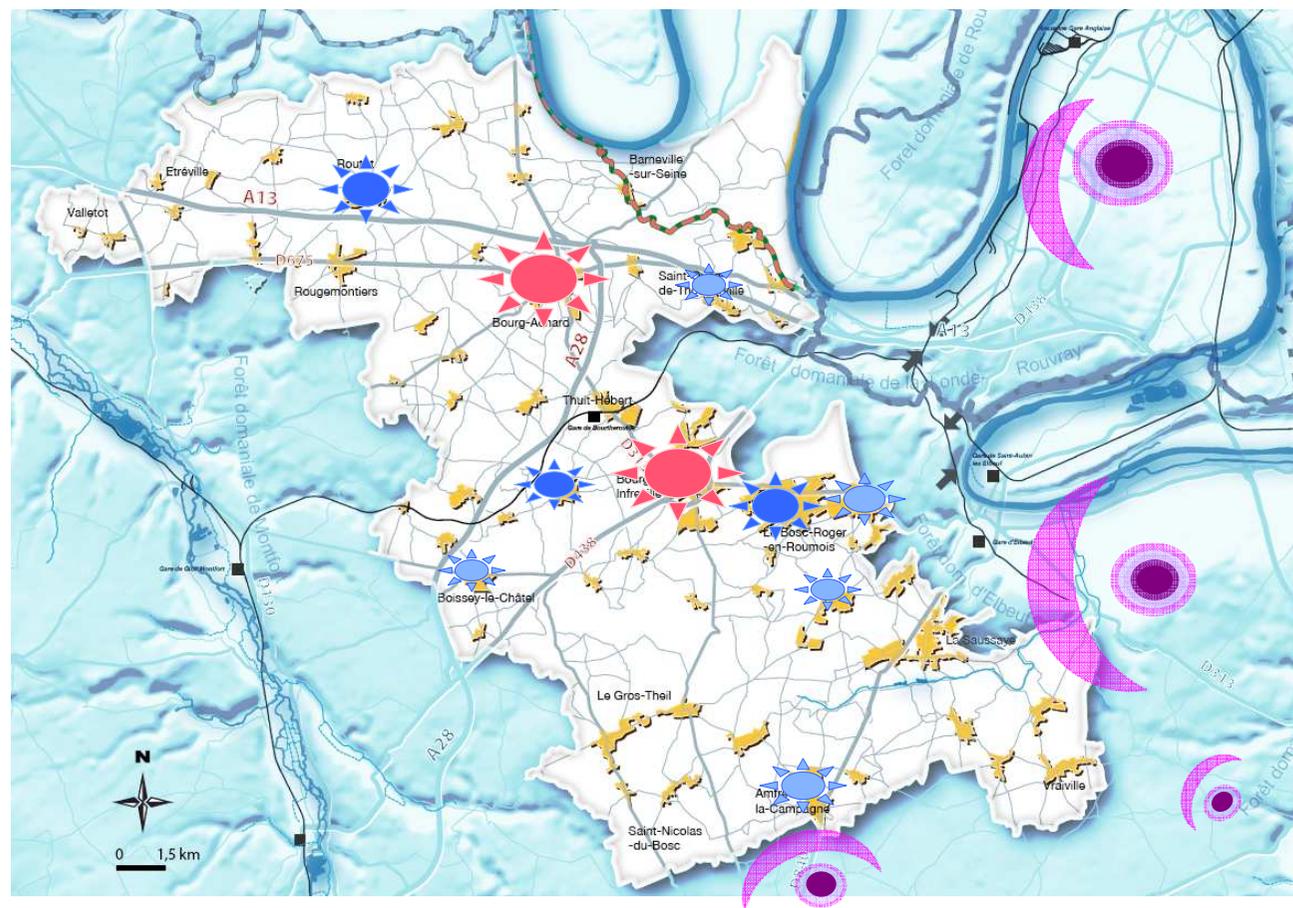
*En outre, ces distances sont des moyennes et indiquent des ordres de grandeur sur les déplacements des habitants du Roumois pour se rendre à un pôle d'équipement ou de services.*

*Ainsi, elles démontrent des tendances : par exemple, si la distance est élevée, cela signifie non seulement que les habitants de la commune ont tendance à aller loin mais aussi que cela est le fait d'une part importante de la population. La distance renseigne donc sur l'éloignement mais aussi le poids des personnes les réalisant.*

*C'est pourquoi, certaines anomalies apparaissent dans les graphiques dues à la nature même de la donnée qui repose sur des moyennes.*

L'analyse globale du niveau d'équipement, à l'échelle du Roumois fait ressortir :

- **2 communes très bien équipées possédant plus de 30 équipements** : Bourgtheroulde et Bourg Achard qui apparaissent comme les 2 pôles principaux du Roumois et de même niveau.
- **Des communes dotées de 20 à 25 équipements**, dont le rôle à l'échelle du Roumois est moindre, mais qui restent des pôles de services et des centres d'attractivité à l'échelle des communautés de communes : Routot, Bosc-Roger en Roumois, Berville en Roumois.
- **Des communes qui possèdent de 10 à 20 équipements**, qui offrent des services de proximité essentiellement à l'usage des habitants de leur commune et pèsent moins à l'échelle communautaire : Amfreville-la-Campagne, Saint Ouen du Tilleul, Boissey-le-Châtel, Thuit-Signol, Saint-Ouen-de-Thouberville, Saint Pierre des Fleurs, La Saussaye, Le GrosTheil.
- **Des communes possédant moins de 10 équipements** dont l'attractivité est réduite, telle Bosgouet, Barneville-sur-Seine...



## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

## CC du Roumois Nord

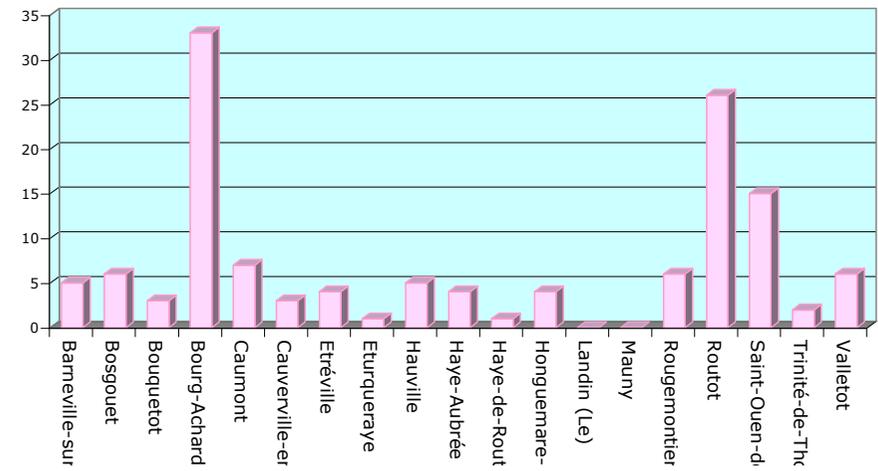
- o La CC du Roumois Nord possède 2 pôles d'équipement : Routot et Bourg Achard. Routot au nord se trouve moins bien doté mais, étant le seul pôle du secteur, joue un rôle sur les communes environnantes.

Saint-Ouen-de-Thouberville a un niveau d'équipement important qui se démarque des autres communes et s'explique par sa localisation comme porte d'entrée et de sortie du Pays et qui doit aussi être mis en relation avec sa taille (2<sup>ème</sup> commune la plus peuplée de la CC).

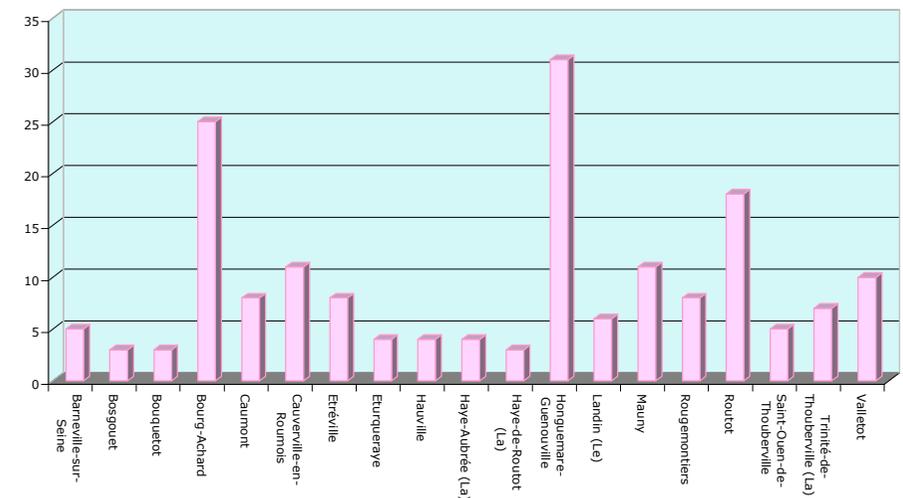
- o Bourg Achard, dont la distance à la commune la plus fréquentée est logiquement plus élevée par rapport aux autres communes (comme expliquer précédemment en introduction de chapitre), est attirée par un pôle extérieur au Roumois, de l'agglomération de Rouen (Grand Couronne, Tourville-la-Rivière, Rouen)
- o La commune de Honguemare-Guenouville a un éloignement à son pôle d'équipements le plus important dans la communauté de commune (31 km), ce qui permet de déduire que ses habitants se rendent peu à Bourg Achard, mais qu'une part importante fréquente un pôle d'attractivité de l'agglomération de Rouen.
- o A l'ouest du territoire, les communes de Cauverville-en-Roumois, de Valletot et d'Etreville semblent peu attirées par un pôle d'équipement extérieur au territoire, car leurs habitants réalisent des distances courtes en moyenne et préfèrent donc en général se rendre à Routot.
- o Quant à la commune de Routot, elle est logiquement attirée par un pôle plus équipé, à la fois par l'agglomération rouennaise mais aussi Pont Audemer (18 km la séparant de sa commune la plus fréquentée).

Les pôles du Roumois nord sont attractifs. Une seule commune, n'étant pas elle-même un pôle d'équipement et se trouvant pourtant à proximité de Bourg Achard, fréquente une commune extérieure et réalise une distance de 30 km pour se rendre à sa commune la plus fréquentée.

CC du Roumois Nord - niveau d'équipement

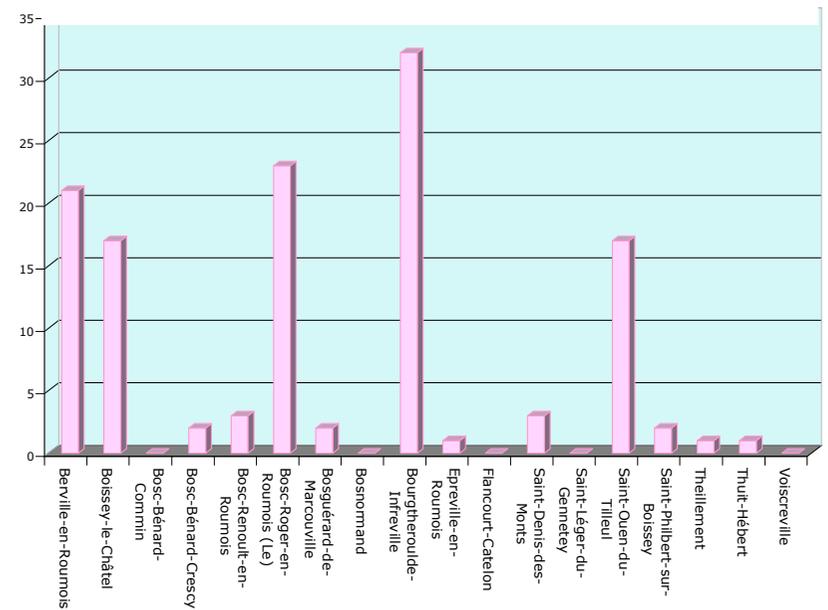


CC Du Roumois Nord - Distance à la commune la plus fréquentée en Km

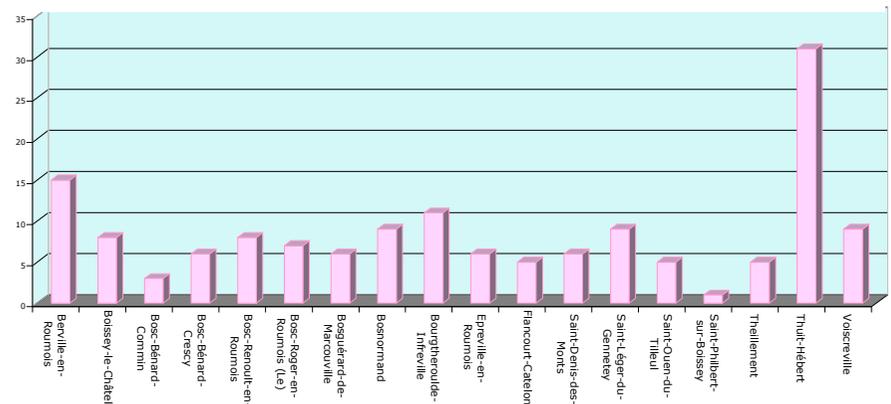


**CC de Bourgtheroulde**

- La CC de Bourgtheroulde connaît le niveau d'équipement le plus important du Roumois avec 7,35 équipements en moyenne, mais avec un niveau proche de celui du Roumois Nord (7,28 équipements). Toutefois cette répartition des pôles au sein de la communauté de commune est différente par rapport au Roumois Nord, avec plus de disparités et de diversité dans la constitution des pôles : 5 pôles équipés se démarquent (Berville, Boisse-le-Châtel, Le Bosc-Roger-en-Roumois, Bourgtheroulde, St-Ouen-du-Tilleul) et 5 pôles sont quasiment non équipés (Bosc-Bénard-Commin, Bosnormand, Flancourt, Saint-Léger-du-Gennetey, Voivreville).
- Les distances aux communes les plus fréquentées sont peu élevées et plus homogènes, ce qui ne signifie pas que les communes ne soient pas attirées par divers pôles et/ou des pôles d'équipement extérieurs au Roumois. Ceci s'explique plus par la répartition même des pôles au sein de la CC et par la proximité de l'agglomération d'Elbeuf à environ 10 km.
- Plusieurs pôles d'équipements sont utilisés par les habitants des communes de la CC de Bourgtheroulde et la situation de polarisation de Bourgtheroulde est plus complexe et moins évidente que pour Bourg Achard au sein de sa communauté de communes :
  - Elbeuf constitue un territoire d'équipements et de service dont l'attractivité se diffuse sur toute la communauté de commune.
  - Les communes limitrophes des pôles d'équipements de Bourg Achard peuvent être attirées par ce pôle d'équipements ; par exemple, Boisse-le-Châtel ; Flancourt Catélon,
  - D'autres pôles de services sont constitués sur le territoire et sont attractifs pour leurs communes alentours : par exemple Saint Philibert-sur-Boisse qui fréquente Boisse-le-Châtel ; Saint-Léger-du-Gennetey à Berville-en-Roumois.
- Les communes les mieux équipées, étant elle-mêmes des pôles d'équipement (Bourgtheroulde, Berville-en-Roumois, Le Bosc-Roger-en-Roumois et Saint-Ouen-du-Tilleul), fréquentent l'agglomération elbeuvienne.
- Une seule commune a une distance la séparant de son pôle d'équipement qui dépasse 30 km : Thuit Hébert, dont le pôle d'attractivité n'est ni Bourg Achard ni Bourgtheroulde ni Elbeuf, mais l'agglomération de Rouen.



CC de Bourgtheroulde - Distance à la commune la plus fréquentée



En résumé, la communauté de commune de Bourgtheroulde est multipolarisée par les pôles qui la constituent et l'agglomération elbeuvienne. Son pôle d'équipement principal étant non seulement « concurrencé » par d'autres pôles au sein de la communauté de communes, mais aussi par Elbeuf qui attire également les communes moins équipées (Bosnormand).



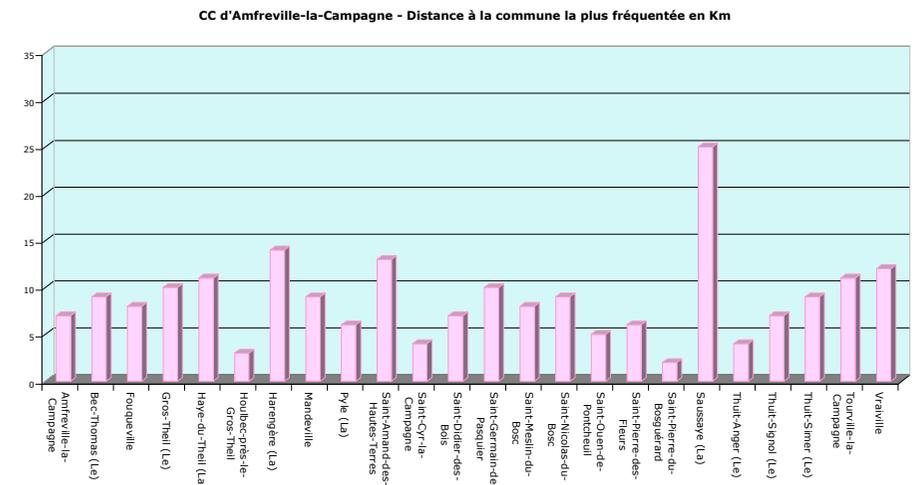
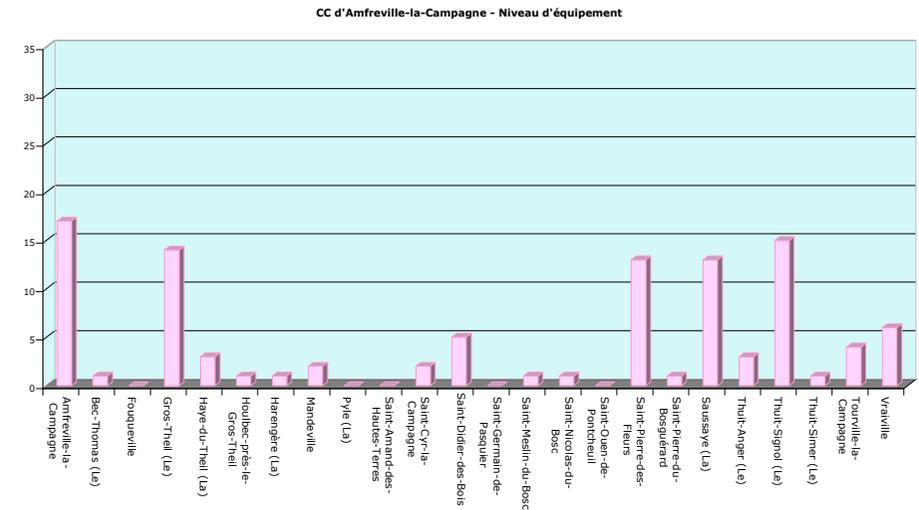
## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### CC d'Amfreville-la-Campagne

- o La CC d'Amfreville-la-Campagne est la moins bien dotée avec 4,33 équipements. Si Amfreville est la commune la plus équipée avec seulement 17 équipements recensés (ce qui constitue moins de la moitié des équipements jugés essentiels par l'INSEE), elle est suivie de près par Thuit-Signol, La Saussaye, Saint Pierre des Fleurs et le Gros Theil (qui elles-mêmes ne constituent que des pôles de proximité au regard des pôles principaux de Boug-Achard et Bourghtheroulde).
- o Les autres communes ne sont quasiment pas équipées pour la majorité ou très peu (Saint-Didier des Bois ...).
- o Les distances aux communes les plus fréquentées sont de l'ordre de 10 km et correspondent à l'éloignement d'Elbeuf.
- o Amfreville-la-Campagne semble très peu polarisante au sein de la communauté de communes, l'ensemble de ses communes limitrophes, à l'exception de La Pyle, se tournant vers Elbeuf, le Neubourg ou les autres pôles d'équipement de la CC (Saint Pierre des Fleurs, Thuit Signol, Le Gros Theil) ou Bourghtheroulde (pour La Haye du Theil par exemple).
- o La Saussaye, avec un parcours de 24 km pour rejoindre son pôle d'équipement, est plus polarisée par Rouen que Elbeuf (qui est pourtant très bien équipée avec 35 équipements sur 36).
- o Vraiville, commune la plus au sud pourrait être polarisée par Louviers, qui se trouve à 13 km.

La polarisation de la communauté de communes d'Amfreville par l'agglomération d'Elbeuf est évidente, mais elle s'accompagne d'une polarisation par le sud de Le Neubourg.

Cette double polarisation est structurée de manière très hétérogène (les communes ne semblent pas se rendre toutes à un même pôle au sein de l'agglomération, parfois plus ou moins proche, cf. La Harengère) et est complexifiée par la constitution de petites polarités de proximité. Cela vient d'un manque de structuration de la communauté de communes par un pôle d'équipement interne et de la multiplication de polarités de faible ampleur, qui acquièrent un rôle de pôle de proximité pour des communes presque non équipées.



L'organisation des polarités

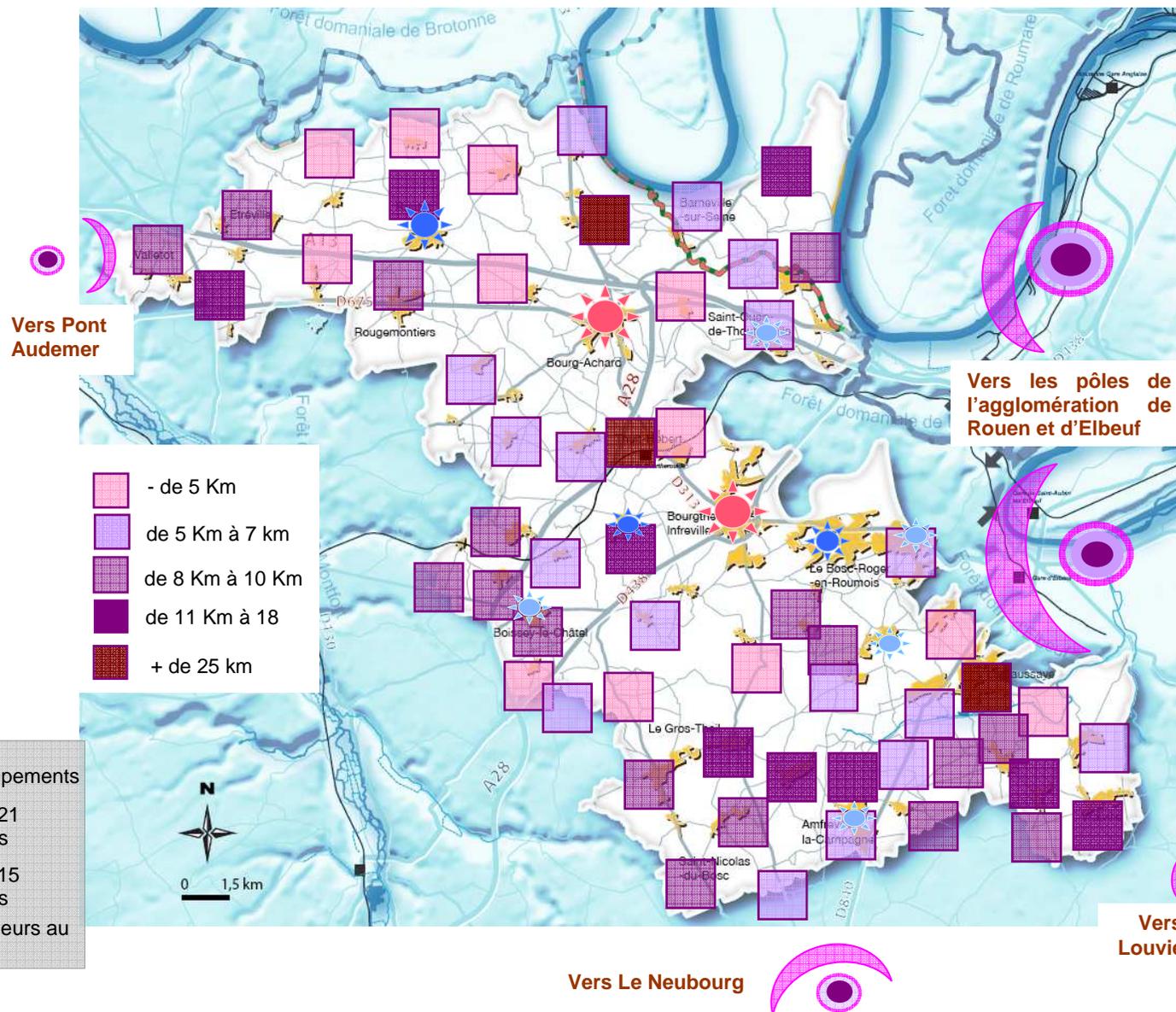
Les données précédemment présentées sous forme de graphique peuvent être représentées de manière cartographique.

La carte ci-contre montre les niveaux d'éloignement des communes à leur commune la plus fréquentée : plus le carré est clair, plus il désigne une distance courte au pôle d'équipement de la commune.

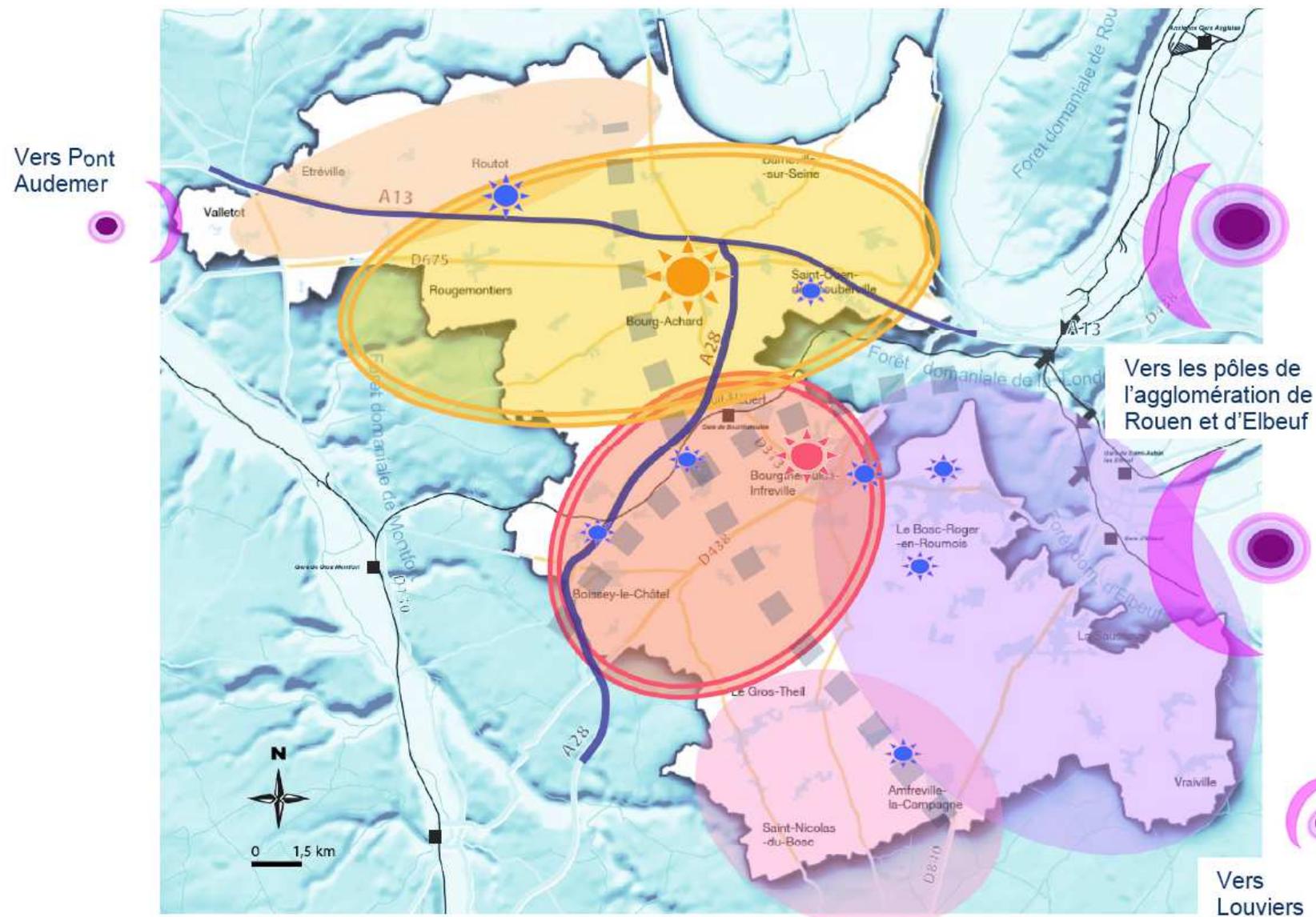
La carte page suivante a été réalisée sur cette base, qui laisse apparaître nettement les bassins de déploiement de l'attractivité des pôles du Roumois.

5 aires se dessinent au gré des trajets réalisés pour aller chercher des équipements ou services :

- Routot
- Bourg Achard
- Bourgtheroulde
- Elbeuf-Rouen
- Le Neubourg



## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -



Le schéma de la page précédente (reproduit en plus petit ci-dessous) synthétise les tendances d'organisation et les dynamiques de polarisation des aires de services du Roumois. Les deux pôles de services et d'équipements principaux du territoire sont Bourg-Achard et Bourthéroulde. Leur rayonnement et leur fonctionnement diffèrent avec :

- **Au nord**, une dynamique est/ouest déterminée notamment par les liaisons avec Rouen.
- **Dans la partie centrale**, le pôle de Bourthéroulde, dont le fonctionnement est influencé, par les dynamiques d'attractivité d'Elbeuf et de Le Neubourg.

Dans ce schéma, un double rôle central apparaît avec :

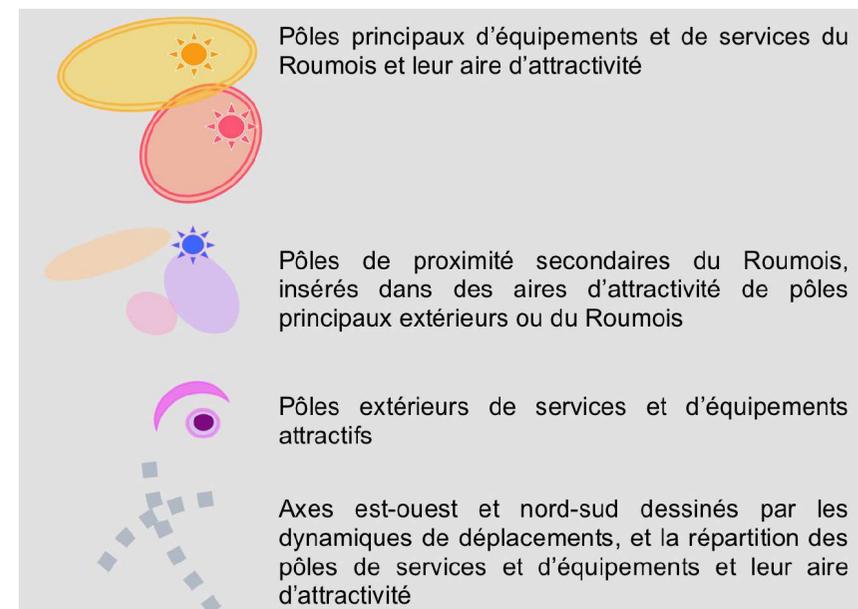
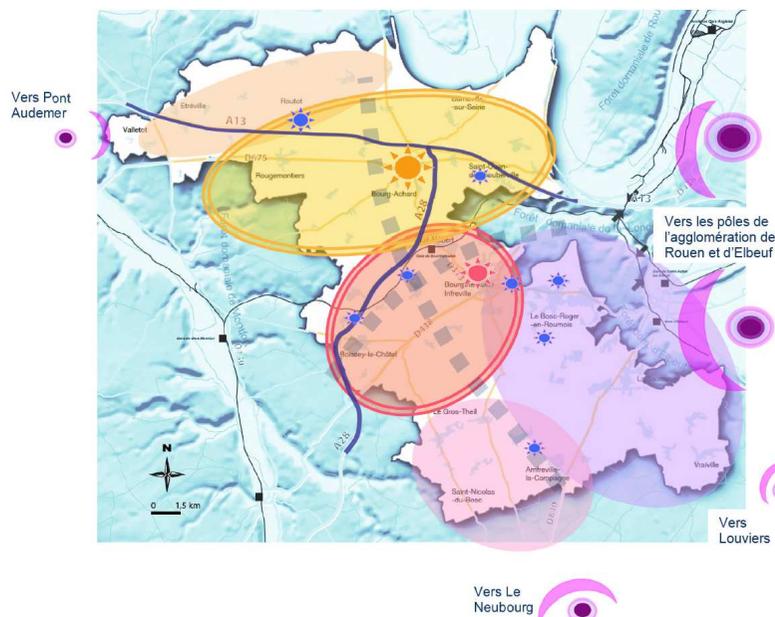
- **Bourthéroulde**, à la croisée des dynamiques et des axes de liaisons avec l'agglomération de Rouen-Elbeuf, rôle d'articulation primordial qui peut être menacé par la polarisation d'Elbeuf et de Le Neubourg.
- **Bourg-Achard**, à la croisée des autoroutes A 28 et A 13, et la perspective du Parc d'activités du Roumois. Bourg Achard est par ailleurs, le pôle de services et d'emplois le plus importants et le plus rayonnant du territoire.

Il apparaît également que les franges du territoire peuvent connaître un risque d'exclusion ou plutôt, de rattachement aux dynamiques extérieures.

Les dynamiques de déplacements et la répartition des bourgs dessinent deux axes :

- **L'axe Est Ouest**, séparant l'est plus urbanisé et dynamique, et l'ouest moins marqué par le développement de l'urbanisation issu de l'agglomération Rouen-Elbeuf.
- **L'axe nord-sud**, dissociant les 2 aires d'influence des 2 pôles principaux, avec un sud qui connaît une diffusion de l'attractivité d'Elbeuf et, de façon moindre, de Le Neubourg.

En effet à la dynamique est-ouest (influence décroissante de Rouen et d'Elbeuf d'est en ouest) se superpose un axe nord sud, le long duquel les équipements sont moins présents. Ces deux axes (N/S, E/O) déterminent une diversité de fonctions qui constitue des originalités du Roumois.



## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### ▣ L'aménagement numérique du Pays du Roumois

Les infrastructures numériques constituent un facteur essentiel de l'aménagement des territoires notamment en matière de développement économique et d'attractivité. Les technologies de l'information et de la communication (TIC), sont facteurs de cohésion sociale et de désenclavement, à travers l'accès aux services et au commerce en ligne, la possibilité du télé-travail, la recherche d'emploi, la e-administration et la télé formation, par exemple.

Or les enjeux de couverture, de concurrence et d'innovation s'inscrivent avant tout dans une problématique d'aménagement du territoire. En effet, dans une naturelle logique de rentabilité, les opérateurs privés subordonnent le déploiement de leurs infrastructures à un retour sur investissement de courte durée, de 12 à 18 mois le plus souvent. Dans les zones moyennement denses et rurales, l'intervention des acteurs publics est donc nécessaire pour attirer des opérateurs et lutter contre une fracture numérique d'ores et déjà effective pour certains territoires, et que le déploiement du très haut débit risque d'aggraver.

#### De nouveaux outils au service d'un aménagement numérique cohérent

##### **La stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCoRAN) :**

La SCoRAN fixe les grandes orientations souhaitées par les acteurs régionaux, afin de garantir que chaque territoire soit couvert par un schéma directeur territorial d'aménagement numérique.

##### **Le schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) :**

Instauré par la loi du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique, dite loi Pintat, le SDTAN définit une stratégie de développement des réseaux établie à l'échelle d'un département au moins. Il vise à soutenir la cohérence des initiatives publiques et leur bonne articulation avec les investissements privés. La moitié des départements français est aujourd'hui engagée dans l'élaboration d'un SDTAN.

**Le SCoT**, qui s'applique à un territoire supra communal, décline au plan local les orientations du SDTAN, la loi Grenelle 2 ayant élargi le champ du SCoT à la couverture numérique. Le SCoT doit prendre en compte, comme le prescrit la loi, la question des infrastructures dont les réseaux de communications électroniques. La réflexion sur l'aménagement numérique du territoire est globale et transversale. Elle s'intègre aux grands thèmes d'études du SCoT.

#### Politique numérique régionale<sup>1</sup>

La Préfecture de la région Haute-Normandie, en association avec la Région, les deux Départements et la Caisse des Dépôts et Consignations, a engagé une mission d'étude visant à l'élaboration de la stratégie de cohérence régionale sur l'aménagement numérique (SCoRAN).

La SCoRAN a permis d'élaborer les orientations stratégiques en matière d'aménagement numérique régional et de les partager entre l'ensemble des collectivités et des acteurs régionaux. Cette stratégie doit servir de cadre de référence pour les initiatives à visée plus opérationnelle que sont notamment les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN).

<sup>1</sup> Source : SDAN 27

Ainsi, la SCORAN Haute-Normandie poursuit un triple objectif :

- Le premier objectif, lié à un horizon à 5 ans, vise à assurer une couverture haut débit pour tous ;
- Le deuxième objectif, lié à un horizon à 5 ans, vise à assurer un accès à des services très haut débit pour les entreprises régionales localisées dans les zones d'activités ;
- Le troisième objectif, lié à un horizon à 15 ans (2025), répond à l'ambition nationale de proposer un accès très haut débit à l'ensemble des foyers, selon les technologies les plus adaptées aux territoires.

La SCORAN a par ailleurs été l'occasion de remonter des enjeux spécifiques au territoire de la Haute-Normandie :

1. « Améliorer l'attractivité du territoire et se distinguer qualitativement »
2. « Favoriser un aménagement équilibré et assurer une équité d'accès en tous points du territoire »
3. « Garantir l'accès aux soins » :
  - o Mettre en place des outils de travail dans une logique de mutualisation (ex : télésoins et téléassistance à domicile) et d'interopérabilité des systèmes d'information (DMP, téléimagerie,...).
  - o Des architectures complètes et sécurisées doivent être mises en place pour assurer une continuité de service dans des conditions maximales de sécurité.
  - o Réflexion en cours pour la mutualisation du réseau régional SYRHANO vers les réseaux hospitaliers
4. « Accroître les richesses et l'activité économique du territoire » :
  - o Éviter les délocalisations d'entreprises en offrant des garanties de services THD
  - o Favoriser l'acculturation sur les potentialités de services offertes par le très haut débit (collectivités et acteurs économiques)
5. « Accélérer la modernisation des services dans les administrations » :
  - o L'arrivée du THD faciliterait assurément les échanges et l'instruction de dossiers administratifs.
6. « Améliorer la formation »
  - o Garantie de débit est nécessaire pour accéder à des applications en réseau concernant le premier et le second degré.
  - o Des débits importants faciliteraient la consultation des ressources en simultané (ex : podcast) et la visioconférence devenue incontournable dans l'apprentissage des langues (relations avec des élèves d'autres classes à l'étranger).
7. « Soutenir la recherche »
  - o Mettre en place des projets à dimension interrégionale
  - o Calcul numérique et traitement de données
8. « Répondre aux nouveaux usages »
  - o Avènement de la connexion en situation de mobilité
  - o Augmentation constante des échanges de contenus multimédias
  - o Généralisation de la TV Haute Définition et de la TV 3D
9. « Assurer le développement durable de la Haute-Normandie »
  - o Le THD constitue une condition favorable à l'essor de projets limitant les emprunts carbonés (visioconférence) et les consommations énergétiques, (« smart grid »).

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### Les grandes lignes du programme du 276

La Région Haute-Normandie et les Départements de Seine Maritime et de l'Eure proposent de lancer un programme structurant sur les quinze prochaines années. L'objectif est d'amener à terme du Très Haut-Débit (THD) à l'ensemble des territoires, de manière la plus équitable possible, avec un accent porté sur le FTTH (Fiber To The Home), la fibre optique restant la technologie la plus pérenne sur le long terme. L'ambition du 276 est par conséquent la mise en place d'une nouvelle architecture régionale avec un réseau en fibres optiques de bout en bout permettant à terme le remplacement des 750 000 prises téléphoniques de Haute-Normandie par des prises fibre optique. La réalisation de cet objectif passe par des paliers intermédiaires : l'objectif a minima est d'effectuer ce remplacement pour 70 % de la population d'ici 2025.

Le 276 présente donc un programme de grande ampleur, décliné en trois axes, pour mener à bien le déploiement des technologies numériques de manière coordonnée et solidaire avec l'ensemble des échelons territoriaux :

#### **Axe 1 : Dessiner la nouvelle architecture réseaux de la Haute-Normandie**

- Prendre en compte la SCORAN et élaborer des schémas directeurs de l'aménagement numérique (SDAN) équilibrés permettant de répondre aux attentes d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir ;
- Accompagner techniquement et financièrement les collectivités infrarégionales pour la réalisation des Schémas d'Ingénierie ;
- Elaborer un guide de recommandations techniques et juridiques ;
- Créer une Plateforme Régionale des Systèmes d'Information Géographique ;
- Mettre en place une équipe mutualisée 276 dédiée à l'aménagement numérique.
- Soutenir les projets de réseaux d'initiative publique ;
- Veiller à la cohérence de l'action privée dans les zones naturellement rentables ;
- Développer le « réflexe fibre » ;
- Maîtriser la « montée en débit » dans les cas jugés nécessaires.

#### **Axe 2 : Développer les projets de réseaux d'initiative publique (RIP)**

- Développer les infrastructures numériques au service du développement économique et du bien public ;
- Organiser la gouvernance en tenant compte des spécificités des territoires haut-normands.

#### **Axe 3 : Structurer la pérennité des investissements publics réalisés**

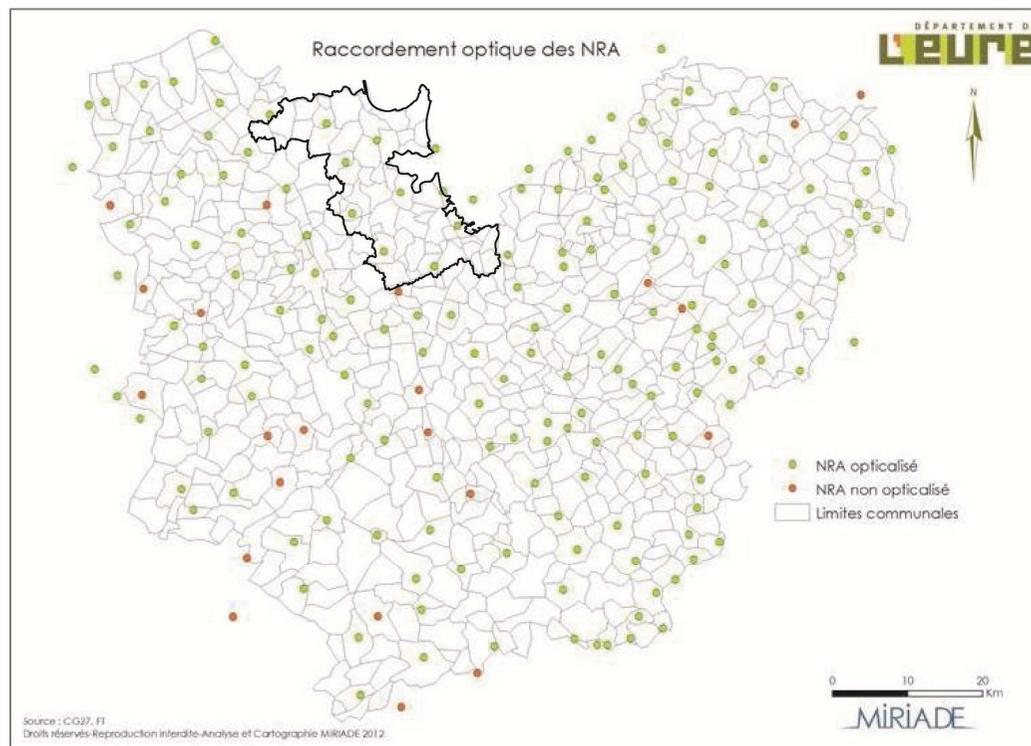
- Développer les infrastructures numériques au service du développement économique et du bien public ;
- Organiser la gouvernance en tenant compte des spécificités des territoires haut-normands.

## Etat des lieux de la couverture numérique du Département et objectifs retenus pour le territoire<sup>2</sup>

En termes de réseaux et services haut débit<sup>3</sup>, le département de l'Eure dispose d'une couverture à 100% en haut débit résultant des technologies aDSL et WiMax mises en œuvre par les opérateurs et en grande partie rendue possible grâce à l'intervention du Département par l'intermédiaire du réseau d'initiative publique Net27 et complétées avec le satellite. Sur ce dernier point, le Département a mis en place un dispositif financier permettant de subventionner l'équipement en technologie haut débit via satellite.

Cependant, les zones de carence de l'offre haut débit vont nécessairement s'agrandir en fonction de l'augmentation des débits ; en effet, à ce jour, seul 65% de la population est éligible à une offre 'Triple Play' intégrant accès internet, TV et téléphone. L'intervention publique du Département par l'intermédiaire du RIP Net27 a fortement contribué à l'aménagement numérique du département et a permis au département de limiter les écarts avec les départements urbains en matière de haut débit. Néanmoins, il conviendra de repositionner le Réseau d'Initiative Publique (RIP) au regard de l'évolution du contexte (migration prévisible d'ici les 5 à 10 ans de l'aDSL vers la fibre optique, aménagement THD des zones d'activités, ...).

### Une offre ADSL déployée sur l'ensemble des centraux téléphoniques mais un niveau de service hétérogène



Le département de l'Eure présente environ 277 000 lignes fixes téléphoniques concentrées autour de 170 centraux téléphoniques, tous équipés en ADSL.

Si l'ADSL est techniquement présent sur l'ensemble des centraux téléphoniques, il apparaît que 17 d'entre eux (soit 2,7% des lignes environ) ne sont pas raccordés en fibre optique. Cette absence de raccordement optique contraint l'offre de service disponible auprès des 2,7% des foyers eurois qui y sont rattachés.

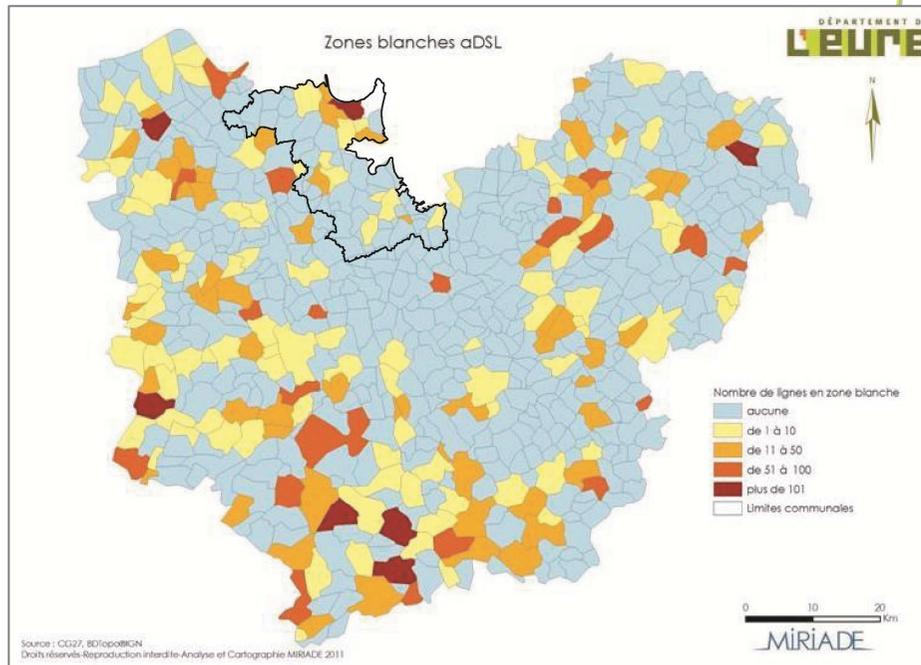
Tous les Nœuds de raccordement d'Abonnés (NRA) présents sur le territoire du Roumois sont raccordés à la fibre optique.

Source cartographie : SDAN 27

<sup>2</sup> Source : SDAN 27

<sup>3</sup> Désigne traditionnellement les débits accessibles via l'(A)DSL (entre 512 kbit/s et 20 Mbit/s)

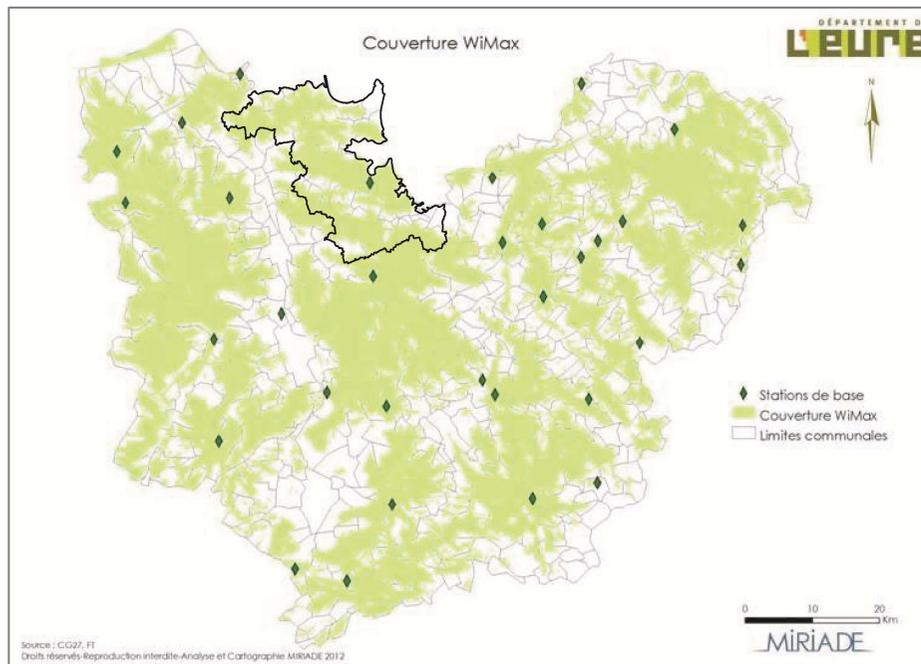
## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -



La cartographie ci-contre localise sur le département les communes où sont concentrées les zones blanches aDSL. Ces zones peuvent néanmoins desservies par les technologies hertziennes (WiMax, AirMax ou Satellite).

La majorité des communes du Pays du Roumois bénéficie d'une bonne couverture en aDSL. Une seule commune, Barneville sur Seine, comporte plus de 101 lignes en zone blanche.

Source cartographie : SDAN 27



**En complément de la couverture aDSL, l'Eure dispose d'un réseau WiMax étendu qui, avec les dispositifs mis en oeuvre sur le satellite, permettent une couverture haut débit à 100%**

Le département de l'Eure présente la particularité de disposer d'un réseau haut débit radio (WiMax) étendu. En effet, 30 stations de base WiMax ont été déployées sur le département et permettent une couverture d'environ 70% de la population. Nous noterons que d'après l'ARCEP, seuls 50 départements en France disposent d'un réseau WiMax pour un total de 1 350 stations de base. La cartographie ci-après précise la localisation des stations de base WiMax ainsi que les zones de couverture estimées.

Combinée avec la couverture haut-débit aDSL précédemment présentée, on estime ainsi le taux de couverture haut débit du département de l'Eure à 99,4%.

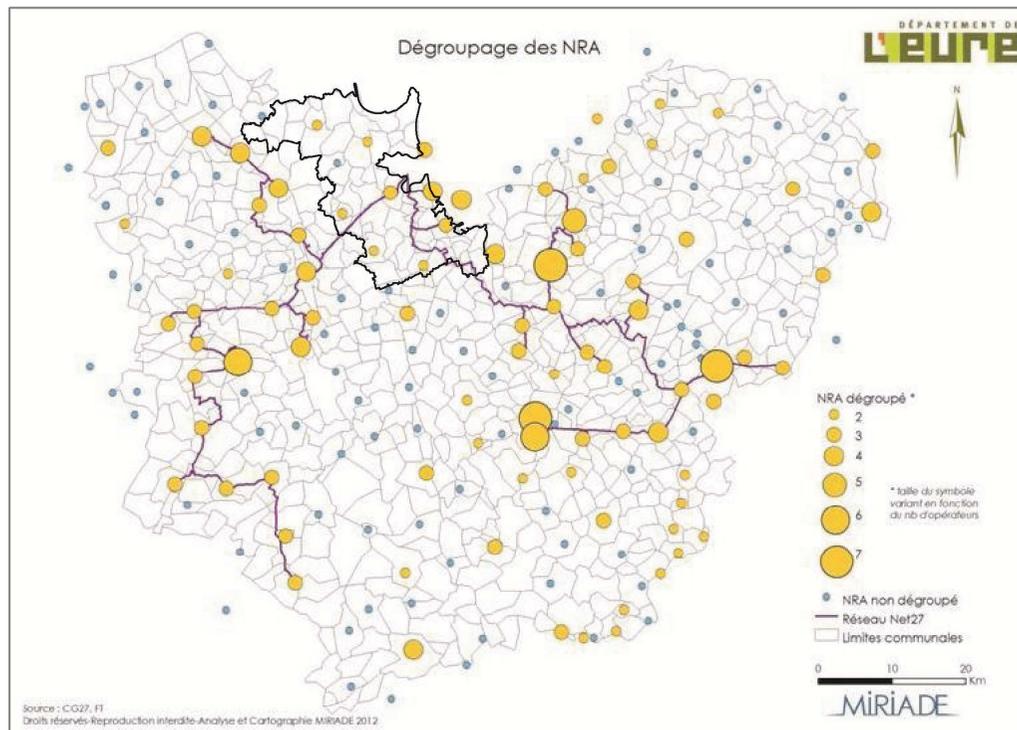
Une station de base WiMax est localisée sur le territoire du Roumois.

Source cartographie : SDAN 27

**L'expression de la concurrence, au travers du dégroupage, proche des**

### niveaux observés sur les territoires plus urbains

Sur l'ensemble des centraux téléphoniques (ou NRA) du département de l'Eure, 80 sont dégroupés, soit environ la moitié des centraux (47%). Ces centraux sont les plus importants du département et regroupent 77,5% des lignes téléphoniques. Ce taux de dégroupage, bien qu'inférieur à la moyenne nationale (85% des lignes) est proche des taux de dégroupage constatés sur les départements plus urbains et supérieurs d'environ 15 points par rapport à des territoires présentant des caractéristiques proches de celles du département de l'Eure en termes de ruralité et qui ne disposent pas d'un réseau d'initiative publique (cas par exemple du département de l'Aisne qui présente un taux de dégroupage de 62%).



La cartographie ci-contre localise les NRA dégroupés sur le département de l'Eure et permet d'illustrer l'impact du RIP NET27 sur le dégroupage.

La majorité des NRA présents sur le Pays du Roumois sont dégroupés. Notons que certains NRA, sur la frange Est du territoire, sont dégroupés par l'intermédiaire du réseau d'initiative publique (RIP) du Département (NET27).

Source cartographie : SDAN 27

- **L'analyse des besoins actuels et prospectifs des usagers sur l'Eure, corrélée avec l'offre future haut et très haut débit, tend à prouver que la seule offre privée ne permettra pas de satisfaire à l'ensemble des besoins futurs.**

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### Les objectifs retenus pour le territoire :

- Une ambition : couverture à 70% du département d'ici 2020
- Une implication de l'ensemble des acteurs publics
- Une articulation de projet permettant :
  - Une cohérence avec les actions déjà entreprises par le Département en matière de haut débit ;
  - Une articulation entre solutions « court terme » pour traiter les urgences et solutions « pérennes » pour aménager durablement le territoire ;
  - Une prise en compte des priorités locales propres à chaque territoire ;
  - Une rationalisation des modalités d'exploitation et de commercialisation ;
  - Une optimisation de l'effet de levier sur les opérateurs et les financements privés ;
  - La mobilisation des fonds de l'Etat et des fonds européens.

### Le SDAN identifie plusieurs actions à mettre en œuvre :

Action 1 : Accompagner les opérateurs privés dans leurs déploiements en zone AMII

Action 2 : Compléter le réseau de collecte à l'échelle départementale

Action 3 : Améliorer le niveau de service haut débit du département

Action 4 : aménager progressivement le département en THD en lien avec les collectivités locales (objectif 70%)

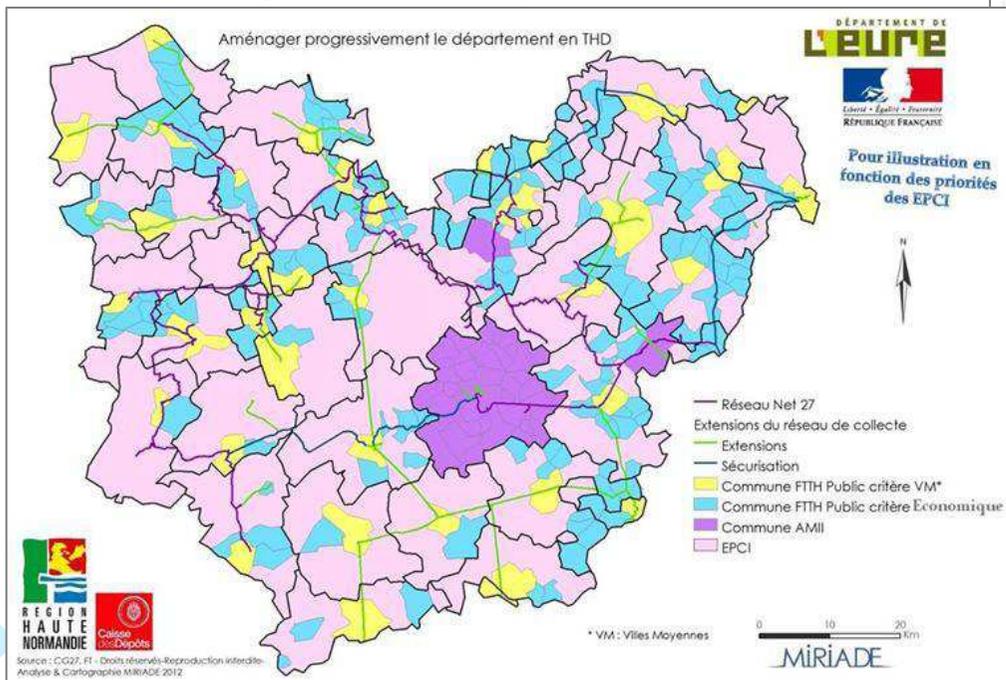
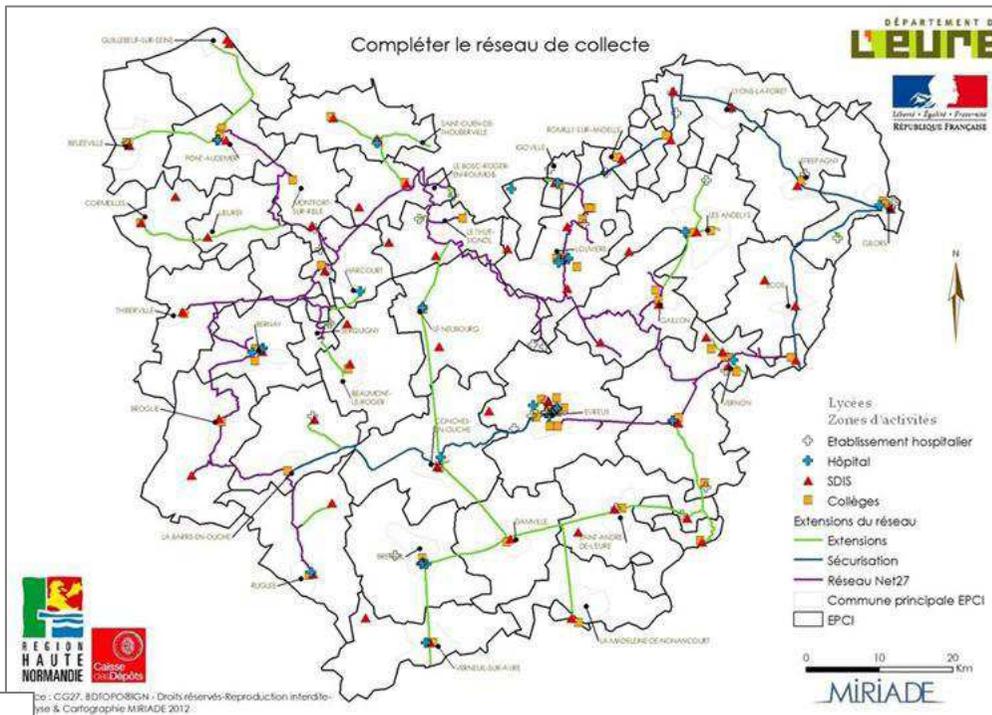
Action 5 : généraliser le THD

Parmi les zones d'activités économiques en cours de commercialisation, le SDAN identifie le Parc d'Activités du Roumois, pour un déploiement prioritaire du numérique. L'accès à des infrastructures performantes apparaît également primordial pour l'éducation, la santé, le tourisme et les services aux citoyens.

**Illustration / Action 2 : illustration d'un tracé envisageable pour le réseau de collecte**

Face aux projets d'investissements publics dans le très haut débit pour renforcer l'attractivité du territoire départemental, ce réseau constituera un premier maillon pour la collecte des futures infrastructures THD locales. Le renforcer et l'étendre pour raccorder a minima un point de collecte optique dans chaque EPCI apparait comme pertinent, pour permettre ensuite aux collectivités locales de déployer, à leur rythme et selon leurs ambitions locales, des infrastructures de desserte optique. En première analyse, cela correspondrait à une extension de plus de 400 km du réseau Net 27 (soit environ un doublement du réseau actuel) dont 130 km seraient liés à la sécurisation du réseau. En outre, environ 55 points de collecte optique seraient situés à proximité immédiate (moins de 100 m) du réseau de collecte, regroupant environ 135 000 prises, dont 85 000 en dehors des zones AMII (soit environ 40% des prises optiques laissées à l'initiative publique).

Ce tracé envisageable pour le réseau de collecte permettrait de raccorder, entre autres, les équipements scolaires et médicaux de Routot, Bourg-Achard et la Saussaye.



Source cartographies : SDAN 27

**Illustration / Action 4 : illustration de l'aménagement progressif en THD**

L'objectif de couverture de 70% de la population au niveau départemental doit être décliné localement en fonction des priorités de desserte définies territoire par territoire par chaque EPCI et de façon complémentaire par rapport aux initiatives privées.

## FICHE 5 - ÉQUIPEMENT -

### Les initiatives des EPCI du Roumois :

Le réseau de fibre optique dessert à ce jour tout le Canton de Routot en très haut débit, depuis l'A13. Les aménagements sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Il est question aujourd'hui de savoir comment prolonger ces réseaux vers les bords de Seine.

Pour la Communauté de Communes d'Amfreville la Campagne, le Collège de la Saussaye a été le premier équipé de l'Eure, en matière de numérique. En juin 2013, Thuit-Anger a été la 3<sup>ème</sup> zone d'activités officiellement estampillée "zone d'activité très haut débit" de l'Eure. Il s'agit de la 86<sup>ème</sup> en France et la 3<sup>ème</sup> dans la région Haute-Normandie, toutes situées dans l'Eure.

## CONCLUSION

### Des équipements et des services mais une insuffisante structuration et organisation de l'offre au sein du Pays

→ **Un bon niveau général d'offre dans le Roumois :**

- Sport, loisirs, tourisme : une offre satisfaisante pour un territoire rural mais qui ne reflète pas l'ensemble des potentialités du territoire en matière d'économie résidentielle.
- Service de proximité et à la personne : des équipements de base et de proximité plutôt bien représentés mais des équipements intermédiaires et supérieurs insuffisants.
- Une absence de réseau de pôle de services et une insuffisante articulation des services avec les différentes entités du territoire.

→ **Une offre en équipements et en services propre à un territoire rural situé à la périphérie d'une grande agglomération :**

- Des services publics fragiles et dont l'avenir est incertain, dans certains cas.
- Des niveaux de formation satisfaisant correspondant à ceux des zones plus urbanisées.
- Une offre en établissements de formation essentiellement ciblée sur les primaires et les collèges, qui pourrait se diversifier et s'étoffer pour les formations secondaires et professionnelles.
- Des efforts dans l'offre de services dédiés à l'enfance en lien avec l'arrivée de familles avec jeunes enfants.
- Une offre de santé dichotomique : des médecins généralistes peu représentés mais une bonne présence d'autres praticiens du corps médical (dentiste, kiné, infirmiers libéraux).
- Une offre en services aux personnes âgées qui cible l'aide à domicile plutôt que le renforcement des soins médicaux spécifiques destinés aux personnes âgées. Le phénomène de vieillissement de la population, engendre des attentes et de nouveaux besoins sur le territoire.
- Des équipements de sports et de loisirs qui font l'objet d'un effort d'investissement par les communautés de communes et le SYDAR, qui privilégie le développement des infrastructures sportives et l'organisation de l'offre touristique.
- Une offre culturelle réduite.

→ **Une dotation d'équipements qui s'élève à 5,9 équipements** (sur 36 jugés indispensables par l'INSEE), avec une carence nette pour la CC d'Amfreville-la-Campagne : 7,28 équipements pour le Roumois Nord ; 7,35 pour la CC de Bourgheroulde et 4,33 pour la CC d'Amfreville.

→ **Les distances réalisées par les habitants du Roumois pour se rendre à leur pôle de services et d'équipements est de moins de 10 km** ce qui signifie une bonne accessibilité des pôles de services du Roumois. Les pôles d'attractivité qui s'exercent sur le territoire sont :

- Rouen et Elbeuf de manière diffuse à l'est du territoire ;
- Bourg Achard et Routot pour le Roumois Nord ;
- Bourgheroulde « concurrencée » par d'autres pôles de la communauté de communes, par Bourg Achard et par Elbeuf, et dont l'attractivité se déploie également sur la CC d'Amfreville ;
- Une attractivité au Sud partagée entre Le Neubourg et Elbeuf dans le cadre de la CC d'Amfreville sous équipée.

→ **En termes de réseaux et services haut débit, le Pays du Roumois dispose d'une bonne couverture en haut débit. A ce jour, plusieurs initiatives individuelles ont participé, par endroit, à un développement du Très Haut Débit (THD).**